

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

ALINORM 05/28/22

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-huitième session
Rome (Italie), 4 – 9 juillet 2005

RAPPORT DE LA TRENTE TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Kota Kinabalu (Malaisie), 9 – 13 mai 2005

Note: La lettre circulaire CL 2005/24-FL est incluse dans le présent document

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

CX 5/15

CL 2005/24-FL
Mai 2005

- AUX:** - Points de contact du Codex
- Organisations internationales intéressées
- DU:** - Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, 00100 Rome (Italie)

OBJET: Distribution du rapport de la trente troisième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (ALINORM 05/28/22)

A. QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS POUR ADOPTION À SA VINGT-HUITÈME SESSION

Avant-projet de norme à l'étape 5 de la procédure

1. Avant-projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées: Déclaration quantitative des ingrédients (par. 80, Annexe II)

Les gouvernements souhaitant formuler des observations concernant les incidences que l'avant-projet d'amendement pourrait avoir sur leurs intérêts économiques peuvent le faire en écrivant, conformément à la procédure d'élaboration des normes Codex à l'étape 5, au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie) **avant le 15 juin 2005**.

B. DEMANDE D'OBSERVATIONS ET DE RENSEIGNEMENTS

Avant-projet de norme et directives à l'étape 3 de la procédure

2. Avant-projet d'amendement aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: Avant-projet de révision de l'Annexe 2 - Substances autorisées : Tableau 1 (par. 37, Annexe IV)

Les gouvernements et les organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur le point 4, 5 et 6 ci-dessus peuvent le faire en écrivant au Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), avec copie à M. Ron B. Burke, Directeur, Bureau de la réglementation alimentaire internationale et de liaison interinstitutions, Service des produits de santé et des aliments, Santé Canada, Bldg, No. 7, Room 2395, Tunney's Pasture, Ottawa K1A 0L2, Canada, Télécopie N° 613.941.3537, E-mail: codex_canada@hc-sc.gc.ca **avant le 15 novembre 2005**.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa trentième troisième session, le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires est parvenu aux conclusions ci-après:

Questions soumises à la Commission du Codex Alimentarius pour adoption à sa vingt-huitième session:

Le Comité:

- est convenu d'avancer à l'étape 5 l'Avant-projet d'amendement à la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (Déclaration quantitative des ingrédients) (par. 80, Annexe II);
- est convenu d'interrompre les travaux sur le Projet d'amendement aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: Annexe 2 – Substances autorisées: Tableau 4 (par. 33)
- est convenu d'entreprendre des nouveaux travaux sur la définition des acides gras trans (Avant-projet d'amendement à la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées*) (par. 96);

Autres questions intéressant la Commission

Le Comité:

- est convenu de ne pas entreprendre de nouveaux travaux sur l'étiquetage du pays d'origine (par.85) ;
- a entériné les dispositions d'étiquetage dans plusieurs projets de norme et a renvoyé les autres dispositions d'étiquetage soumises pour examen aux Comités du Codex concernés (par. 14-28);
- est convenu de renvoyer à l'étape 6 pour une nouvelle rédaction le Projet d'amendement aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: Annexe 2 – Substances autorisées: Tableau 3 et de renvoyer à l'étape 3 le Projet d'amendement au Tableau 1 sur le nitrate de sodium naturel (par. 32 et 37, Annexe IV);
- est convenu de maintenir à l'étape 7 le Projet d'amendement à la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (Projet de recommandations pour l'étiquetage des denrées alimentaires obtenues à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique): Définitions et de renvoyer à l'étape 3 l'Avant-projet de directives pour l'étiquetage des aliments et des ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique: Dispositions d'étiquetage (par. 61 et 64);
- est convenu d'examiner de nouveau la question de la publicité à sa prochaine session (par. 90).

TABLE DES MATIÈRES

OUVERTURE DE LA SESSION.....	1-2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3-4
QUESTIONS RENVOYÉES DEVANT LE COMITÉ PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX	5-13
DISPOSITIONS DES PROJETS DE NORME CODEX RELATIVES A L'ÉTIQUETAGE.....	14-28
DIRECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE: PROJET DE RÉVISION DE L'ANNEXE 2 (SUBSTANCES AUTORISÉES) : TABLEAUX 3 ET 4	29-33
PROJET DE RÉVISION DE L'ANNEXE 2 : TABLEAU 1	34-37
EXAMEN DU PROCESSUS D'INCLUSION DES SUBSTANCES DANS LA LISTE	38-45
PROJET DE RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES OBTENUES A L'AIDE DE CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION GÉNÉTIQUE/GÉNIE GÉNÉTIQUE): DEFINITIONS ET AVANT-PROJET DE DIRECTIVES POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES OBTENUES A L'AIDE DE CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION GÉNÉTIQUE/GÉNIE GÉNÉTIQUE): DISPOSITIONS D'ÉTIQUETAGE.....	46-64
AVANT-PROJET D'AMENDEMENT A LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES (DECLARATION QUANTITATIVE DES INGREDIENTS).....	65-80
EXAMEN DE L'ÉTIQUETAGE DU PAYS D'ORIGINE	81-85
DOCUMENT DE DISCUSSION SUR LA PUBLICITE.....	86-90
EXAMEN DE LA DÉFINITION DES ACIDES GRAS TRANS.....	91-96
AUTRES QUESTIONS, TRAVAUX FUTURS ET DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	97-98

LISTE DES ANNEXES**Pages**

Annexe I	Liste des participants
Annexe II	Avant-projet d'amendement à la <i>Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> (Déclaration quantitative des ingrédients)
Annexe III	Projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (projet de recommandations pour l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique): Définitions
Annexe IV	Avant-projet d'amendement aux Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique: Annexe 2 – Substances autorisées : Tableau 1

INTRODUCTION

1) Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires a tenu sa trente-troisième session à Kota Kinabalu (Malaisie) du 9 au 13 mai 2005, à l'aimable invitation du gouvernement de la Malaisie. M^{me} Anne MacKenzie, conseillère en sciences, Direction des sciences, Agence canadienne d'inspection des aliments, a présidé la réunion. Étaient présents 243 délégués représentant 64 États et une organisation membres (CE) et 20 organisations internationales. Une liste complète des participants est jointe en annexe I du présent rapport.

OUVERTURE

2) Le Dr Dato Shafie B. Ooyub, directeur général adjoint au ministère de la Santé de Malaisie, a souhaité aux participants la bienvenue à Kota Kinabalu. Le Dr Shafie B. Ooyub a souligné l'importance des travaux du Codex pour la protection de la santé des consommateurs et l'assurance de pratiques loyales dans le domaine du commerce alimentaire. Il a rappelé l'importance des Principes généraux régissant l'étiquetage des aliments préemballés et souligné la nécessité de fournir une information exacte et claire en matière d'étiquetage alimentaire afin de permettre aux consommateurs de choisir les aliments adaptés à leurs régimes. À cet égard, le Dr Shafie B. Ooyub a mentionné qu'il convenait de favoriser la recherche afin que l'information sur l'étiquetage alimentaire se fonde sur les dernières preuves scientifiques. Au vu de l'importance des points inscrits à l'ordre du jour, il a encouragé le Comité à entreprendre une démarche novatrice dans l'examen des enjeux en présence et souhaité aux délégués de poursuivre leurs débats de la façon la plus fructueuse.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

3) Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire en modifiant l'ordre de présentation de certains points; le point 9 devant être examiné immédiatement après le point 4 et l'examen du point 6 précédant le point 7 afin de laisser suffisamment de temps pour débattre de ces questions. Il a été en outre convenu d'examiner le point 4c) avant le point 4a) et 4b) afin de faciliter l'examen du point 4 à l'ordre du jour.

4) La délégation de la Communauté européenne a fait part au Comité de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres conformément à la règle II.5 du Manuel de procédure.

QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)²

Comité sur les graisses et les huiles

5) Le Comité a pris acte du fait que le Comité sur les graisses et les huiles (CCFO) a discuté à sa 18^e session de la section sur l'étiquetage du Projet de norme sur les graisses tartinables et les mélanges tartinables en réponse à la demande du Comité à sa 32^e session et est convenu d'ajouter un nouveau paragraphe portant sur la déclaration du nom des graisses et des huiles de manière générique et spécifique employées dans les « graisses tartinables » et les « mélanges tartinables ». La délégation de l'Inde a proposé de mentionner le nom générique et (ou) spécifique des huiles et des graisses pour faciliter le choix des consommateurs. Le Comité est toutefois convenu de conserver les textes proposés à la section 7.1.2 car les dispositions d'étiquetage avaient été discutées de manière extensive par les dernières réunions du CCFL et du Comité sur les graisses et les huiles.

Comité sur les fruits et légumes traités

6) Le Comité a pris note de la demande du Comité sur les fruits et légumes traités (CCPFV) d'examiner les termes qu'il conviendrait d'utiliser pour les édulcorants considérés comme denrées alimentaires et ceux considérés comme aliments pour établir une distinction claire entre les uns et les autres dans les normes du Codex.

7) Pour les édulcorants considérés comme denrées alimentaires, le Comité a noté que plusieurs délégations et un observateur étaient favorables au terme « denrées alimentaires ayant des propriétés édulcorantes ». D'autres délégations ont souligné la difficulté de parvenir à une décision nette au cours de la présente session en raison de la complexité de la question et ont proposé de dresser une liste complète des termes désignant les édulcorants dans toutes les normes Codex pour l'étudier à la prochaine session. En

¹ CX/FL 05/33/1, CRD 1 (répartition des compétences entre la Communauté Européenne et ses états membres)

² CX/FL 05/33/2, CRD 5 (OMS), CRD 15 (Inde)

outre, le Comité s'est dit d'avis que la demande du CCPVF n'était pas claire en ce sens qu'elle ne précise pas si le terme demandé serait employé à des fins d'étiquetage ou de description des ingrédients dans les normes.

8) Observant toutefois qu'il était nécessaire de fournir des directives appropriées au CCPVF, le Comité est convenu que « denrées alimentaires ayant des propriétés édulcorantes » était le terme le plus approprié, étant entendu qu'il ne serait employé que pour décrire les ingrédients dans les normes et non à des fins d'étiquetage.

9) Quant au terme approprié pour les édulcorants considérés comme additifs alimentaires, le Comité, prenant acte du fait que le CCFAC, à sa 37^e session, était convenu d'entreprendre de nouveaux travaux pour revoir les « noms de catégorie et le système de numérotation international du Codex », a décidé de demander au CCFAC de considérer si le terme « édulcorant artificiel et (ou) de synthèse » pouvait être utilisé.

Comité exécutif

10) En plus des questions mentionnées dans le document de travail, le Comité a aussi pris acte du fait que le Comité exécutif du Codex, à sa 55^e session, avait fait pour la première fois un bilan critique de l'avancement des activités d'établissement de normes du Codex. Le Comité exécutif a recommandé aux comités du Codex de s'efforcer de faciliter le consensus et d'examiner les options suivantes: redéfinition ou limitation du champ d'application du texte, concentration sur les points à propos desquels un consensus est envisageable, suspension provisoire de l'examen de la question ou interruption des travaux (ALINORM 05/28/3, par. 41).

Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage

11) Le Comité a pris acte du fait que le Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage travaillait en ce moment à l'élaboration des critères applicables aux méthodes d'analyse pour détecter et déterminer les aliments dérivés de la biotechnologie, suite à la demande initiale du CCFL sur ce sujet.

Questions soumises par l'OMS

12) Le représentant de l'OMS a informé le Comité de l'atelier mixte OMS/FAO, tenu du 2 au 6 mai 2005, sur l'évaluation des risques des éléments nutritifs, qui visait à élaborer un modèle ou une approche applicable internationalement pour préciser le processus scientifique d'évaluation des risques des éléments nutritifs. L'atelier n'a pas abordé la détermination des niveaux supérieurs des apports ni n'a-t-il traité de la gestion du risque ou de l'établissement de politiques. Le Comité a pris acte du fait que le rapport serait envoyé à tous les points de contact du Codex.

13) Le représentant de l'OMS a invité les délégués à se mettre au fait de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé (www.who.int/dietphysicalactivity/strategy/en), sanctionnée par la résolution WHA 57.17 et d'en tenir compte dans les prochains travaux entrepris à l'échelle nationale et dans ceux de ce Comité ou d'autres comités du Codex. Dans la stratégie mondiale, il est demandé à la CAC d'examiner les mesures qu'elle pourrait prendre pour améliorer les normes sanitaires des aliments en guise d'appui à la mise en œuvre de la stratégie. Le Comité a signalé que le Comité exécutif, à sa 55^e session (février 2005), avait demandé à l'OMS de préparer un document destiné à la Commission qui signalerait les mesures que cette dernière pourrait prendre à cet égard. L'OMS travaille en ce moment à ce document et le transmettra aux points de contact du Codex avant la 28^e session de la Commission en juillet 2005.

CONSIDÉRATION DES DISPOSITIONS D'ÉTIQUETAGE DANS LES PROJETS DE NORMES CODEX

(Point 3 de l'ordre du jour)³

Comité sur le lait et les produits laitiers

Projet de norme pour le mélange de lait écrémé concentré avec graisse végétale

Projet de norme pour le mélange de lait écrémé en poudre avec graisse végétale

Projet de norme pour le mélange de lait concentré sucré avec graisse végétale

³ CX/FL 05/33/3, CX/FL 05/33/3-Add.1, CRD 6 (Observations de l'Indonesie), CRD 12 (Observations de la Bolivie), CRD 15 (Observations de l'Inde), CRD 16 (Observations de la Malaisie)

14) La délégation de l'Australie a souligné que ces normes avaient de nombreux éléments communs et pourraient être groupées en une norme générale. Toutefois, le Comité a signalé que le CCMMP était arrivé à un consensus pour élaborer trois normes distinctes après en avoir longuement discuté lors de sessions antérieures.

15) La délégation de l'Inde a proposé de remplacer l'actuelle déclaration de la « teneur totale en matière grasse » par la déclaration de la « teneur en matière grasse », et de déclarer la teneur en matière grasse du lait et en graisse végétale pour fournir des informations plus claires aux consommateurs puisque les produits en question sont un mélange de matière grasse du lait et de graisse végétale. Toutefois, le Comité est convenu de conserver le texte actuel étant donné qu'il était le fruit d'une discussion approfondie au sein du CCMMP.

16) Certaines délégations ont dit penser qu'il y avait une erreur dans les annexes III, IV et V de l'ALINORM 04/27/11, car le paragraphe 2 de la section 7.2 ne devrait pas exiger la déclaration « du nom usuel de la graisse ou de l'huile dont l'aliment est dérivé », mais « le nom usuel du légume dont la graisse ou l'huile est dérivé ». Le Secrétariat a indiqué que le texte de la section 7.2 des annexes correspondait à l'explication donnée dans le compte rendu de la discussion, paragraphe 35 de l'ALINORM 04/27/11, soit la reconnaissance de « l'importance d'informer le consommateur de la présence de graisse ou d'huile végétale comestible ». La présidente a souligné que les normes du Codex définissaient les noms usuels des graisses et des huiles non des légumes et a également souligné que les huiles sont principalement tirées d'oléagineux et non de légumes.

17) Certaines délégations ont exprimé l'avis que le Comité ne devrait pas rouvrir la discussion, mais devrait renvoyer la question au CCMMP. La délégation de la Malaisie a rappelé que ces normes avaient l'objet de discussions approfondies à des sessions antérieures du CCMMP et s'est dite favorable à l'approbation des dispositions d'étiquetage. À titre d'alternative, elle a proposé d'employer « graisses et huiles végétales » pour clarifier le texte s'il y avait lieu. Nombre de délégations ont appuyé l'approbation telle quelle des dispositions d'étiquetage proposées par le CCMMP.

18) Après en avoir débattu plus amplement, le Comité a donné son aval aux dispositions d'étiquetage telles qu'elles se présentent dans les trois projets de normes et a demandé au CCMMP d'examiner la question de savoir si le second paragraphe de la section 7.2 ne devrait pas être clarifié ou amendé, étant entendu que tout amendement devrait être soumis à l'aval du CCFL.

19) L'observateur de l'AOECS a signalé qu'il y avait des incohérences dans la référence à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées dans les projets de normes proposés pour confirmation dans le CX/FL 05/33/3 et a exprimé l'avis que soit une deuxième révision devrait être insérée soit l'année du dernier amendement devrait être mentionnée après «Rév 1-1991» afin d'éviter la confusion. Le Secrétariat a informé le Comité que tous les projets de normes examinés pour confirmation devraient être corrigés pour faire référence à CODEX STAN 1-1985, Rév. 1-1991 étant donné que la pratique normale dans les publications de la FAO est de faire référence au numéro de la norme ou du texte apparenté, suivi de l'année de la révision, étant entendu que la révision correspond à une révision complète et non à un amendement. Donc, la référence de la norme ne comprenait que la dernière révision (1991), tandis que la note de bas de page rattachée au titre mentionnait des amendements subséquents (1999, 2001 et 2003). Il a également été signalé que la bonne version de toute norme Codex était le texte adopté à la session la plus récente de la Commission à laquelle le texte avait été amendé. Le Secrétariat a aussi indiqué que pour supprimer le risque de confusion créé par cette pratique, des propositions d'amendement au système de référence avaient été faites dans le document sur la structure et le contenu du manuel de procédure préparé pour la dernière session du Comité sur les principes généraux (GX/GP 05/22/8) et seraient étudiées plus en détail à la prochaine session de ce comité en 2006.

Projet de norme révisée pour le cheddar

Projet de norme révisée pour le danbo

20) Certaines délégations ont exprimé l'opinion que la déclaration obligatoire du pays d'origine dans les projets de norme n'était pas conforme à la Norme générale et ont proposé de remplacer le texte en vigueur de la section 7.2 par celui de la clause 4.5.1 de la Norme générale. D'autres délégations ont fait valoir que la déclaration du pays d'origine telle qu'elle est exigée dans toutes les normes ponctuelles concernant les fromages devait être retenue afin de fournir aux consommateurs une information claire. Le Comité n'a pu parvenir à une conclusion sur cette question et a prié le Comité sur le lait et les produits

laitiers de réexaminer la section 7.2 et d'éclaircir en particulier les dispositions sur l'étiquetage obligatoire du pays d'origine.

21) Le Comité a donné son aval à toutes les autres dispositions relatives à l'étiquetage des deux projets de norme.

Projet de révision de la norme pour le fromage de lactosérum

22) Le Comité a avalisé les dispositions relatives à l'étiquetage conformément à la proposition du CCMMP.

Groupe intergouvernemental spécial sur les jus de fruits et légumes

Projet de norme révisée pour les jus et les nectars de fruits

23) Faisant suite à ses observations écrites (CRD 15), la délégation de l'Inde appuyée par l'observateur de Consumers International a proposé que l'on fasse mention d'« édulcorants artificiels », plutôt que d'édulcorants afin d'en cerner la nature en précisant que « le produit n'est pas recommandé pour les phénylcétonuriques », lorsque les jus et les nectars de fruits contiennent de l'aspartame. Ou encore, la délégation a proposé d'indiquer que les dispositions consultatives devaient s'harmoniser avec les pratiques ayant cours dans le pays où le produit est vendu.

24) Plusieurs délégations ont cependant appuyé la formulation actuelle en matière d'étiquetage et fait observer que le Groupe de travail avait examiné des propositions additionnelles sans que celles-ci soient acceptées. Après avoir débattu la question, le Comité a donné son aval aux dispositions d'étiquetage telles que les propose le projet de norme.

25) Le Comité est convenu que le paragraphe 8.1.2.1 devrait être conforme au paragraphe 8.1.2.3 et faire référence à l'« Annexe sur le jus reconstitué » car les deux paragraphes se reportaient à la même annexe

Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses

Projet de norme pour les nouilles instantanées

26) Le Comité a signalé que le projet de norme était en voie d'être élaboré par correspondance et a donné son aval aux dispositions concernant l'étiquetage, conformément à la proposition formulée dans le document CL 2005/5-CPL.

Comité sur les fruits et légumes frais

Projet de norme pour les tomates

Projet de norme pour les raisins

Avant-projet de norme pour la ramboutan

27) Certaines délégations ont contesté le besoin d'une déclaration obligatoire du pays d'origine dans le projet de norme pour les tomates. La présidente a rappelé qu'il s'agissait d'une disposition courante insérée dans toutes les normes relatives aux fruits et légumes frais élaborées par le CCFFV et toujours avalisée à ce jour par le CCFL. Le Comité a donné son aval à toutes les dispositions des trois normes en voie d'élaboration, conformément aux propositions avancées.

28) La délégation d'Australie a proposé de supprimer la note de bas de page relative à l'acceptation, puisque le Comité sur les principes généraux avait proposé l'abolition de la procédure d'acceptation. Le Secrétariat a indiqué que cela ne pourrait se faire qu'une fois que la Commission aura aboli la procédure d'acceptation, en rappelant qu'une note de bas de page similaire figurait dans la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées. On a précisé également que la suppression de ces références dans les normes du Codex constituerait un amendement consécutif à l'abolition de la procédure d'acceptation. Le Comité s'est engagé à attirer l'attention de la Commission au sujet de l'acceptation dans les normes du Codex afin de les amender au besoin, après l'abolition de la procédure d'acceptation.

DIRECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (Point 4 de l'ordre du jour)⁴

PROJET D'ANNEXE 2 RÉVISÉE : TABLEAUX 3 ET 4 (Point 4a) de l'ordre du jour)

29) Le Comité a rappelé qu'à sa dernière session il avait retourné le projet de révision des tableaux 3 et 4 à l'étape 6 pour révision par un Groupe de travail dirigé par la délégation du Canada, distribution aux fins de commentaires et examen à la session suivante. Le Comité a observé qu'étant donné que le document CX/FL 05/33/4 (tableaux 3 et 4 revus) n'avait pas été préparé, aucun commentaire n'avait été sollicité et que, par conséquent, le document CX/FL 05/33/4-Add.1 n'était pas disponible. La délégation du Canada a présenté un rapport provisoire sur le groupe de travail électronique dans le CRD 14 et proposé qu'il poursuive son travail pour achever le tableau 3 reformaté : Ingrédients d'origine non agricole mentionnés dans la section 3.

30) En raison des contraintes de temps, le comité n'a pas discuté de la révision des tableaux et est convenu que le mandat du groupe de travail électronique serait revu pendant la session par la délégation du Canada avec l'aide des délégations intéressées.

Le Comité a noté que le mandat du groupe de travail électronique serait le suivant :

- a) Compléter les parties du Tableau 3 reformaté se rapportant aux additifs alimentaires figurant dans la Norme générale relative aux additifs alimentaires (NGAA).
- b) Élaborer une recommandation sur la manière de poursuivre les travaux concernant les additifs alimentaires à l'étape 3 et à l'étape 6.
- c) Élaborer une recommandation sur la manière de poursuivre les travaux concernant les additifs alimentaires qui ne font pas partie de la NGAA ou qui ne sont pas en cours d'approbation.
- d) Le groupe de travail, présidé par le Canada, travaillera électroniquement. Une invitation sera adressée par Codex Canada en vue de la participation au groupe de travail électronique. La langue de travail du groupe de travail électronique sera l'anglais.
- e) Le groupe de travail électronique préparera un document d'ici le 30 novembre aux fins de distribution.
- f) Le document sera étudié à la prochaine réunion du groupe de travail spécial sur l'agriculture biologique qui se tiendra juste avant la prochaine réunion du CCFL. Le groupe de travail spécial travaillera en anglais, français et espagnol.

31) Le Comité a également pris note de la proposition faite dans le CRD 14 d'abandonner la révision du tableau 4 portant sur les auxiliaires technologiques parce qu'ils sont l'objet des discussions en cours au sein du Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants. La présidente a proposé d'abandonner les travaux sur le tableau 4 et le Comité a accepté sa proposition.

État d'avancement du Projet d'annexe 2 révisée : Tableaux 3 et 4

32) Le Comité est convenu de retourner le Tableau 3 : Ingrédients d'origine non agricole mentionnés dans la section 3 à l'étape 6 aux fins de refonte par le groupe de travail susmentionné, commentaires et examen à la prochaine session.

33) Le Comité est convenu de proposer à la Commission d'abandonner les travaux sur le Projet d'annexe 2 révisée : Tableau 4 : Auxiliaires technologiques.

AVANT-PROJET D'ANNEXE 2 RÉVISÉE : TABLEAU 1 (NITRATE DE SODIUM NATUREL) (Point 4b de l'ordre du jour)⁵

34) Le Comité a rappelé qu'à sa dernière session il avait retourné le nitrate de sodium naturel à l'étape 3 en raison de l'absence de consensus concernant son inclusion dans la liste.

⁴ CRD 14 (Rapport provisoire du Groupe de travail électronique, préparé par le Canada), CRD 15 (Observations de l'Inde)

⁵ CX/FL 05/33/5 (Observations de la CE, de la Norvège, de la Suisse, des États-Unis et de l'IFOAM), CX/FL 05/33/5-Add.1 (Observations du Canada), CX/FL 05/33/5-Add.2 (Chili), CX/FL 05/33/5-Add.3 (Kenya, IACFO), CRD 6 (Indonésie), CRD 15 (Inde)

35) La délégation du Chili a fait valoir que toute l'information nécessaire avait été fournie au Comité, y compris l'évaluation par rapport aux critères établis dans les directives et que, par conséquent, elle était favorable à l'avancement de cette substance à l'étape 5. Plusieurs délégations et les observateurs de l'IFOAM et de l'IACFO ont exprimé leur opposition à l'inclusion de cette substance dans le tableau 1 pour les raisons suivantes : elle ne respecte pas les principes de l'agriculture biologique, en particulier pour ce qui concerne son action comme fertilisant pour les plantes au lieu du sol, et pourrait avoir un effet négatif sur la qualité du sol; et elle n'est pas une ressource renouvelable.

36) Des délégations et observateurs ont également exprimé la crainte que l'inclusion de cette substance dans la liste des substances autorisées n'induisse le consommateur en erreur quant à la nature du processus biologique. La délégation des États-Unis a proposé de reporter la décision sur cette substance et de s'en servir pour tester le nouveau processus qui sera mis au point pour évaluer les substances à inclure dans la liste.

État d'avancement de l'Avant-projet d'Annexe 2 révisée : Tableau 1 : nitrate de sodium naturel

37) Le Comité est convenu de retourner l'Avant-projet de révision du Tableau 1 : nitrate de sodium naturel à l'étape 3 pour commentaires additionnels et examen à la prochaine session (voir Annexe IV). Il a également noté que cette substance pourrait servir à tester le nouveau processus d'évaluation à établir (voir le point 4c de l'ordre du jour).

CONSIDÉRATION DU PROCESSUS POUR L'INCLUSION DE SUBSTANCES DANS L'ANNEXE 2 (Point 4c de l'ordre du jour)

38) Le Comité a rappelé qu'à sa dernière session il était convenu qu'un groupe de travail électronique coordonné par la délégation des États-Unis préparerait des propositions sur un processus pour inclure des substances dans les tableaux de l'Annexe 2. Il a été observé que le document CX/FL 05/33/6 n'avait pas été préparé. La délégation des États-Unis a présenté le rapport provisoire du groupe de travail dans le CRD 17 et précisé qu'elle avait reçu peu de commentaires et que l'élaboration d'un processus d'examen des substances ne semblant pas susciter beaucoup d'intérêt, elle n'avait préparé aucune proposition. La délégation a toutefois observé que des consultations subséquentes avec d'autres délégations avaient révélé que la poursuite des travaux éveillerait un certain intérêt.

39) Certaines délégations et l'observateur de l'IFOAM ont observé que le CRD 17 contenait des propositions intéressantes mais qu'il faudrait plus de temps pour examiner cette question et ont donné leur appui à la poursuite des travaux sur le processus pour l'inclusion de substances à la prochaine session afin de faciliter l'examen des substances à inclure dans l'Annexe 2 révisée. L'observateur d'IFOAM, appuyé par l'observateur d'IACFO, a exprimé l'opinion que la nature de la liste devrait être indicative et restrictive, et que les substances devraient être ajoutées seulement lorsqu'un consensus avait été atteint au niveau mondial.

40) Plusieurs délégations étaient favorables à la proposition de réunir physiquement un groupe de travail avant la prochaine session du CCFL pour traiter de toutes les questions non résolues concernant les aliments biologiques afin de faciliter la révision des *Directives*. Le Comité a donc convenu en principe de poursuivre les travaux sur ce sujet et la délégation des États-Unis a accepté de préparer une version revue du mandat du groupe de travail électronique qui s'en chargera.

41) Le Comité a par la suite été informé que la délégation des États-Unis, assistée de pays intéressés, avait rédigé le mandat du groupe de travail qui étudierait un processus pour l'évaluation des substances.

42) Plusieurs délégations ont souligné qu'elles ne pourraient approuver un nouveau mandat pour lequel elles ne disposeraient pas d'une version écrite et dont la teneur n'aurait pas fait l'objet d'une discussion appropriée. La présidente a indiqué que cela n'était pas possible en raison des contraintes de temps, mais que les membres et les observateurs auraient l'occasion de fournir leurs vues au groupe de travail.

43) Certaines délégations ont exprimé des réserves concernant la référence aux Déclarations de Principes, tel qu'énoncés dans le Manuel de Procédure, dans le mandat du groupe de travail, car il n'était pas opportun de faire ressortir une Déclaration de Principe et d'exclure les autres et le mandat a été amendé en conséquence.

44) Le Comité a noté que le mandat du groupe de travail électronique serait le suivant :

- a) Établir un processus défendable et transparent pour évaluer les substances à inclure dans l'Annexe 2 des Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique (CAC/GL 32-1999, Rev. 1-2001).
- b) Établir un processus qui garantira que les substances répondent aux critères de la section 5 et aux principes généraux de la production biologique énoncés dans les Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique.
- c) Veiller à ce que le processus réponde aux exigences du Codex concernant l'établissement des dispositions visant les additifs alimentaires.
- d) Le Groupe de travail, présidé par les États-Unis, travaillera électroniquement. Une invitation sera adressée par Codex Canada à participer au groupe de travail électronique. La langue de travail du groupe de travail électronique sera l'anglais.
- e) Le groupe de travail électronique préparera un document d'ici le 30 novembre 2005 aux fins de distribution.
- f) Le document sera étudié à la prochaine session du groupe de travail spécial sur l'agriculture biologique qui se tiendra juste avant la prochaine réunion du CCFL. Le groupe de travail spécial travaillera en anglais, français et espagnol.

45) Le Comité est convenu qu'un groupe de travail physique se réunirait avant la 34^e session pour traiter de toutes les questions non résolues concernant les aliments biologiques et la révision des Directives conformes à celles qui ont été étudiées à la présente session aux points 4a), b) et c) de l'ordre du jour.

PROJET DE RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS OBTENUS AU MOYEN DE CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION GÉNÉTIQUE/ GÉNIE GÉNÉTIQUE DÉFINITIONS (PROJET D'AMENDEMENT À LA NORME GÉNÉRALE (PROJET D'AMENDEMENT À LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES) : (POINT 5A DE L'ORDRE DU JOUR)⁶

AVANT-PROJET DE DIRECTIVES POUR L'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS ET DES INGRÉDIENTS ALIMENTAIRES OBTENUS PAR CERTAINES TECHNIQUES DE MODIFICATION GÉNÉTIQUE / GÉNIE GÉNÉTIQUE : DISPOSITIONS D'ÉTIQUETAGE (POINT 5B DE L'ORDRE DU JOUR)⁷

46) Le Comité a rappelé la décision prise lors de la 32^e session de renvoyer l'avant-projet de directives à l'étape 3 pour fins d'observation et de considération à la prochaine session. Le Comité a eu un échange général d'idées sur l'avant-projet de directives proposé et a examiné le point 5b) avant le point 5a).

47) Beaucoup de délégations et observateurs se sont déclarés en faveur du maintien de la structure actuelle de l'avant-projet de directives prévoyant des dispositions d'étiquetage relatives à la santé et à la sécurité ainsi qu'à la méthode de production. Ces délégations et observateurs ont souligné que l'étiquetage alimentaire avait pour objet d'informer les consommateurs non seulement en matière de santé et de sécurité mais de leur fournir, en tant que de besoin, divers renseignements utiles. Ils ont aussi fait observer que lorsque les produits avaient été assujettis à une évaluation de sécurité avant l'autorisation de mise en marché, cela ne limitait pas leur déclaration sur l'étiquette, comme dans le cas des additifs alimentaires. De ce fait, l'avant-projet de directives devait inclure l'étiquetage faisant état de la méthode de production, car les consommateurs réclament de plus en plus l'étiquetage des produits alimentaires génétiquement modifiés en fonction de la méthode de production pour être en mesure d'exercer des choix éclairés. On a fait valoir également que maintes dispositions de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées n'avaient aucun lien à la santé et à la sécurité et que le Comité avait déjà établi un étiquetage axé sur la méthode de production, tel que l'étiquetage des produits biologiques et halal.

⁶ ALINORM 04/27/22, Annexe V, CRD 2 (Brésil, Canada, Communauté européenne, Kenya, États-Unis), CRD 6 (Indonésie), CRD 11 (Philippines), CRD 12 (Bolivie), CRD 18 (Perou)

⁷ ALINORM 04/27/22, Annexe VI, CL 2004/22-FL, CX/FL 05/33/7 (Argentine, Brésil, Costa Rica, Communauté européenne, Mexique, IFOAM), CX/FL 05/33/7-Add.1 (Canada, Kenya, États-Unis, CI, IFT), CRD 4 (Mexique), CRD 6 (Indonésie), CRD 8 (Zimbabwe), CRD 11 (Philippines), CRD 12 (Bolivie), CRD 18 (Perou).

48) Quelques délégations et observateurs ont rappelé que le mandat confié au Comité par la Commission en 1991 visait à « fournir des indications sur la manière dont on pourrait porter à la connaissance des consommateurs le fait qu'une denrée alimentaire a été obtenue au moyen des biotechnologies "modernes" (ALINORM 91/40, par. 90) et qu'en limiter la portée irait à l'encontre de la décision de la Commission.

49) La délégation de la Communauté européenne, avec l'appui d'autres délégations, a proposé de restructurer les directives en deux parties; la première se rapportant aux dispositions d'étiquetage obligatoires afférentes aux modifications ayant trait au contenu nutritionnel, à la composition, à l'utilisation finale et la seconde aux dispositions d'étiquetage facultatives afférentes à l'étiquetage de la méthode de production, suivant la proposition formulée par le Canada (CRD 2). Plusieurs délégations estimaient que des progrès avaient été accomplis par suite des discussions antérieures au sein du Comité et ont souligné la nécessité de poursuivre le travail afin de parvenir à un consensus.

50) Quelques délégations ont indiqué qu'un étiquetage clair sur la méthode de production serait de nature à faciliter l'acceptation des biotechnologies par les consommateurs et à garantir des pratiques de commerce international équitables.

51) Plusieurs autres délégations et certains observateurs se sont dits opposés à l'inclusion de l'étiquetage de la méthode de production dans l'avant-projet de directives pour les raisons suivantes : un tel étiquetage ne concernait pas les questions ayant trait à la sécurité sanitaire des aliments et ne se fondait pas sur des preuves scientifiques; il ne fournirait pas de renseignements utiles aux consommateurs mais aurait plutôt pour effet d'accroître la confusion; il créerait enfin des obstacles au commerce. Ces délégations ont proposé de mettre l'accent sur les dispositions reflétant le consensus sur la nécessité de l'étiquetage obligatoire dans les cas où des modifications importantes seraient apportées à la composition du produit, sa valeur nutritionnelle ou l'utilisation à laquelle il était destiné. Dans ce contexte, on a attiré l'attention du Comité sur la recommandation de la 55^e session du CCEXEC visant à redéfinir ou à restreindre la portée du travail, lorsqu'il apparaissait difficile de réunir un consensus (voir par. 10). Certaines délégations ont également indiqué que devant un éventuel litige à l'Organisation Mondiale du Commerce, l'organe de règlement des différends ne ferait pas de distinction entre les dispositions obligatoires et facultatives contenues dans une norme Codex. A cet égard, le délégation de l'Argentine a signalé que lorsque l'on mentionne des dispositions obligatoires et facultatives dans une norme Codex on ne fait pas référence à la norme Codex *per se*, mais à la manière dont l'appliqueront au niveau national les pays qui décident de l'adopter. Par conséquent, l'objectif visé par l'inclusion de dispositions d'étiquetage facultatif dans ces Directives ne sera pas rempli.

52) Certaines de ces délégations ont déclaré que lors de la 43^e session (1996), le Comité exécutif avait émis l'opinion qu'au regard des directives concernant l'étiquetage des denrées alimentaires dérivées des biotechnologies, il convenait d'adhérer de près à quatre *Énoncés de principes* et que le droit de savoir revendiqué par les consommateurs était mal défini et ne pouvait pas constituer le premier facteur pris en compte par le Codex dans sa prise de décision sur l'étiquetage approprié.

53) Plusieurs délégations et quelques observateurs ont souligné que l'information sur l'étiquetage doit être précise, vérifiable et apte à ne pas dérouter les consommateurs. À cet égard, on a indiqué que l'étiquetage de deux produits identiques fondé uniquement sur la méthode de production véhiculerait un message trompeur impliquant une différence que les consommateurs percevraient comme une mise en garde touchant à la sécurité des produits, bien que ceux-ci aient fait l'objet d'une évaluation de leur innocuité avant la mise en marché. Certaines délégations ont soulevé également la question de la valeur concrète d'un étiquetage de la méthode de production, en particulier dans des pays en développement.

54) Eu égard aux répercussions financières de l'étiquetage de la méthode de production, le Comité a constaté une divergence d'opinions. Certaines délégations ont indiqué que l'étiquetage obligatoire de la méthode de production n'entraînerait aucune augmentation du prix des produits. Selon d'autres délégations, cependant, l'étiquetage de la méthode de production pourrait entraîner des coûts supplémentaires engendrés par l'obligation de se conformer aux exigences d'étiquetage se répercutant ensuite sur les prix des aliments sans réel avantage pour les consommateurs.

55) Après un échange général d'idées, le Comité s'est penché sur la meilleure façon de procéder. Plusieurs délégations ont exprimé leur préférence pour un examen détaillé du texte, section par section. Toutefois, le Comité a noté la difficulté de s'entendre sur le texte dans l'état actuel des choses, car des divergences majeures se sont fait jour dans la position de fond adoptée par les membres.

56) Plusieurs délégations ont appuyé la proposition du Canada, formulée dans ses observations, d'envisager deux niveaux d'étiquetage incluant des dispositions obligatoires en ce qui a trait aux modifications afférentes au contenu nutritionnel, à la composition et à l'utilisation finale ou aux inquiétudes concernant les allergènes; et des dispositions facultatives liées à l'étiquetage volontaire de la méthode de production par l'industrie. La délégation de la CE a déclaré que la CE et ses États membres étaient disposés à seconder le Canada dans la « reconstruction » de l'avant-projet de directives, à la condition de demeurer à l'étape 3 jusqu'à ce que le Comité ait pris la décision de remplacer le texte par l'avant-projet de directives « reconstruit » qui serait fourni par le Canada.

57) Après examen supplémentaire, le Comité a résolu qu'il y avait lieu de reconstruire le texte en tenant compte de la teneur des discussions de la présente session et des observations reçues incluant celles des pays qui n'ont pas assisté à la session (Bolivie, Costa Rica, Pérou et Zimbabwe) et de le considérer au cours de la prochaine session. Le Comité a confirmé également que le contenu du texte révisé serait le même que celui de l'avant-projet de directives, y compris les dispositions relatives à l'étiquetage en matière de santé et sécurité et à l'étiquetage de la méthode de production.

58) À cette fin, le Comité a décidé de mettre sur pied un groupe de travail électronique sous la conduite du Canada, avec l'aide de : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Communauté européenne, Brésil, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Suède, Suisse, Thaïlande, États-Unis, Bio et Consumers International. Le Comité a noté également que le groupe de travail sera ouvert à tous les membres et observateurs.

59) La délégation du Mexique a ont émis sa réserve sur cette décision, objectant à la décision du Comité de poursuivre le travail sur les dispositions d'étiquetage axées sur la méthode de production, en vertu des implications que cela aurait dans le commerce international. De plus, la délégation fait valoir que la décision n'était pas prise par consensus puisque plusieurs délégations avaient exprimé un avis contraire et que toutes les recommandations de la 55^{ème} session du Comité exécutif n'avaient pas été prises en compte. La délégation a souligné la nécessité d'analyser l'impact de cette décision dans le commerce et en particulier sur la relation entre le Codex Alimentarius et l'OMC. La délégation de l'Argentine a appuyé l'opinion du Mexique, exprimant une réserve sur la possibilité pour une norme Codex d'inclure une partie obligatoire et une partie facultative, puisque cela ne ferait pas de distinction significative dans le contexte de l'Organisation Mondiale du Commerce. La délégation des Etats-Unis a appuyé les réserves exprimées par les délégations du Mexique et de l'Argentine.

60) La délégation de la Malaisie a émis ses réserves sur la décision de ne pas examiner le texte actuel, section par section, au cours de la présente session tout en notant que de nombreuses délégations souhaitaient poursuivre la discussion du texte actuel.

État d'avancement de l'avant-projet de directives pour l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique / génie génétique : Dispositions d'étiquetage

61) Le Comité est convenu de renvoyer l'avant-projet de directives à une nouvelle rédaction prise en charge par le groupe de travail susmentionné, des observations à l'étape 3 et l'examen au cours de la prochaine session.

Définitions

62) Le Comité a noté que le Projet de définitions à l'étape 7 avait été retenu à titre de Projet d'amendement à la Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées, car les recommandations avaient été élaborées à l'origine en tant qu'amendement à la Norme générale. Les recommandations avaient été subséquentement rédigées de nouveau sous forme d'avant-projet de directives incluant également une section consacrée aux définitions.

63) Le Comité a noté qu'afin de supprimer de l'ordre du jour le Projet de définitions en tant que Projet d'amendement à la Norme générale, il conviendrait de saisir la Commission de la proposition d'abandon. Plusieurs délégations ont appuyé l'abandon des travaux et la considération du texte des définitions uniquement dans le cadre de l'avant-projet de directives à l'étape 3. D'autres délégations et observateurs ont proposé de retenir le Projet de définitions comme texte distinct à l'étape 7 et de ne pas abandonner les travaux à ce stade, étant entendu que cette question ferait l'objet d'examen au cours de la prochaine session.

État d'avancement du projet d'amendement à la Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (Projet de recommandations concernant l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique / génie génétique) : Définitions.

64) Le Comité est convenu de maintenir le Projet de définitions à l'étape 7 aux fins d'examen à la prochaine session et a rappelé qu'aucun commentaire n'était requis au sujet des projets de textes à l'étape 7.

AVANT-PROJET D'AMENDEMENT À LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES : DÉCLARATION QUANTITATIVE DES INGRÉDIENTS (Point 6 de l'ordre du jour)⁸

65) Le Comité a rappelé qu'à sa 32^e session il avait retourné l'Avant-projet d'amendement à l'étape 3 pour commentaires additionnels et examen à la session subséquente. Le Comité avait également convenu de réunir un groupe de travail juste avant la prochaine session pour faciliter la discussion de ce point.

66) La présidente du Groupe de travail, M^{me} Alette Addison (Royaume-Uni), a présenté le CRD 19, le rapport du Groupe de travail qui incluait la révision de l'Avant-projet de déclaration quantitative des ingrédients. Le Comité a examiné le texte revu présenté par le Groupe de travail, section par section.

Section 5.1.1: Déclaration introductive

67) Le Comité a accepté la proposition du Groupe de travail de modifier la déclaration introductive de la Section 5.1.1 pour y ajouter « au moment de la fabrication de l'aliment » après « de chaque ingrédient » pour plus de clarté.

68) Le Comité a étudié la proposition de Groupe de travail de faire référence à la déclaration « ou en volume si le produit est vendu en volume », ce qui a été ajouté entre crochets pour donner plus de temps aux délégués pour considérer cette proposition. La délégation du Japon a souligné que l'ajout de ces mots poserait problème lorsque un ingrédient devrait être exprimé en poids alors que le produit fini est vendu en volume. Le Comité, reconnaissant le problème, a accepté de modifier le texte à « ou en volume selon qu'il convient » pour que la forme la plus appropriée soit adoptée pour le calcul du pourcentage des ingrédients.

69) La délégation de la Malaisie a exprimé des réserves au sujet de l'inclusion du terme « catégorie d'ingrédients » proposé par le Groupe de travail étant donné que ce terme n'est pas défini dans la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées. Cela étant, une autre proposition a été faite, à savoir celle d'utiliser « nom de catégorie d'ingrédients » puisque ce terme figure dans la Norme générale. Toutefois, cela n'a pas été accepté par plusieurs délégations parce que ce terme restreint la portée de l'intention originelle. Après plus ample discussion, le Comité a décidé d'utiliser le terme « catégories d'ingrédients » avec une note de bas de page qui en clarifie le sens.

Section 5.1.1: Alinéas

70) Le Comité a pris note de la proposition du Groupe de travail d'ajouter, à l'alinéa (a), « ou représentations graphiques » à la fin de la phrase. La délégation du Mexique a proposé d'ajouter « sa présence » avant « est soulignée » et de supprimer « au moyen de mots ou d'images » pour rendre l'application de cette disposition plus souple étant donné que différents moyens de mise en évidence sur l'étiquette seront peut-être employés suivant les régions. Plusieurs délégations étaient favorables à la conservation de ces termes explicatifs dans le texte. Le Comité a donc convenu de conserver le texte actuel avec l'ajout des mots proposés par le Mexique et le Groupe de travail.

71) Le Comité a pris note du fait que le Groupe de travail n'était pas parvenu à un consensus sur les alinéas (b) et (c). Beaucoup de délégations ont proposé de supprimer les crochets et de conserver le texte de (b) et (c). Plusieurs autres délégations y étaient opposées parce que selon elles ces dispositions n'étaient pas claires et faisaient double emploi avec d'autres alinéas. Quelques délégations se sont opposées au maintien du point (d) car dans leur opinion, en conformité à la section 5.1.3 de la Norme Générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées, une référence à un ingrédient dans le nom d'un aliment par elle-même ne devrait pas déclencher une déclaration quantitative obligatoire. La délégation du Royaume Uni a clarifié que le texte proposé tel que présenté dans l'Annexe II de l'ALINORM 04/27/22, était destiné à

⁸ ALINORM 04/27/22 Annexe VII, CL 2004/22-FL, CX/FL 05/33/8 (Brésil, Costa Rica, Communauté européenne, Etats-Unis, FIL, WSRO), CX/FL 05/33/8-Add.1 (Canada, Norvège, ICBA), CX/FL 05/33/8-Add.2 (Kenya, IACFO), CRD 6 (Indonésie), CRD 7 (Norvège), CRD 10 (Thaïlande), CRD11 (Philippines), CRD 13 (Malaisie), CRD 15 (Inde), CRD 18(Pérou)

remplacer les paragraphes 5.1 à 5.1.3 inclus de la norme actuelle et par conséquent la section 5.1.3 n'existerait plus.

72) La délégation du Canada a proposé de supprimer (b) et d'ajouter à l'alinéa (d) un texte qui fait référence au cas où les ingrédients caractéristiques sont particulièrement mis en évidence. À cet égard, la délégation de la CE a proposé d'ajouter « est souligné » comme terme de rechange à « figure » en guise de compromis. Toutefois, la délégation de la Malaisie, appuyée par d'autres délégations, a exprimé l'avis que « est souligné » était difficile à interpréter et causerait des problèmes de mise en œuvre, et était favorable à la conservation du terme originel « figure » sur l'étiquette.

73) Le Comité a décidé de supprimer la référence à « usuel ou la dénomination de vente » de (d) pour que le texte dise simplement « nom de l'aliment » étant donné qu'il n'existe pas de définition de « nom usuel ou de dénomination de vente » dans le Codex.

74) La délégation de la Nouvelle-Zélande a proposé de supprimer les alinéas (b), (c), (d) et de modifier (e), lequel devient le nouvel alinéa (b) ainsi libellé « il est jugé nécessaire par les autorités afin d'empêcher que les consommateurs ne soient trompés ». La délégation a expliqué que par cette modification l'autorité nationale compétente pourrait prendre les mesures qui s'imposent de façon plus souple afin de protéger les consommateurs contre les pratiques trompeuses. Plusieurs délégations ont exprimé leur opposition à cette proposition au jugé de l'objet du QUID visant également à informer les consommateurs. La délégation du Mexique a modifié encore plus cette proposition qui se lirait donc « les autorités nationales jugent sa déclaration nécessaire pour améliorer la santé des consommateurs ou empêcher qu'ils ne soient trompés ». Cette proposition a reçu l'appui de plusieurs délégations. Toutefois, le Comité n'a pu rallier le consensus car plusieurs autres délégations se sont prononcées en faveur du maintien des alinéas (b), (c) et (d).

75) Le Comité a pris acte de la difficulté de réunir le consensus sur la structure des alinéas énumérés de (b) à (d) car il subsistait des divergences d'opinion parmi les États membres. Devant ce constat et en reconnaissant la simultanéité des alinéas (a) à (d), le Comité a résolu de conserver (b), (c) et (d). Au regard des alinéas (b) et (c), il a été convenu de supprimer les crochets et de remplacer « ou » par « et » dans (b). En ce qui concerne l'alinéa (d), le Comité est convenu de remplacer le texte initial par la version modifiée, laquelle se lit « il figure/est souligné dans le nom de l'aliment à moins que cela ne soit pas jugé opportun par les autorités nationales », mis entre crochets pour fins de considération au cours de la prochaine session.

76) Le Comité a noté que dans le Groupe de travail, beaucoup de délégations ont proposé de supprimer l'alinéa (e), car les dispositions relatives à la santé étaient déjà traitées par d'autres textes du Codex, tandis qu'un petit nombre de délégations et d'observateurs ont proposé de le conserver. Le Comité n'a pu réunir le consensus sur ce point en raison du temps limité consacré à la discussion et a résolu de conserver cet alinéa entre crochets. Le Comité n'a pas eu suffisamment de temps pour débattre de l'alinéa (f) et a décidé de le garder aussi entre crochets.

77) Le Comité a examiné le niveau approprié des seuils cités aux alinéas (g) et (h) et s'il y avait lieu de conserver ces alinéas. De nombreuses délégations ont proposé d'utiliser 5 % par cohérence avec le seuil cité à la section 4.2.1.3 de la Norme générale. D'autres délégations ont proposé de conserver 2 %. Par conséquent, le Comité a laissé les deux pourcentages entre crochets pour fins d'examen ultérieur. Le Comité pourrait réunir le consensus sur la suppression des crochets dans (g) et la suppression de (h).

78) La délégation de la Malaisie a proposé l'ajout d'un paragraphe relatif à la déclaration obligatoire de l'utilisation de la graisse de porc, du saindoux et de la graisse de bœuf sans égard à la quantité, à la fin de la section 5.2.1. Toutefois, le Comité a noté que la Norme générale traitait déjà cette question dans la section 4.2.3.2 et n'a pas adopté cette proposition. La délégation de la Malaisie a émis des réserves au sujet de cette décision.

Section 5.1.2

79) Le Comité est convenu de modifier l'exposé introductif de la section 5.1.2 conformément aux modifications apportées dans la section 5.1.1, en insérant « ou en volume selon qu'il convient » et « d'images ou de représentations graphiques » et en remplaçant « le nom usuel ou la dénomination de vente de l'aliment » par « le nom de l'aliment ». Le Comité a résolu de supprimer les alinéas (a) et (b) dans la section 5.1.2. La délégation du Japon, appuyée par la délégation de la Thaïlande, a exprimé l'opinion que les sous-sections (a) et (b) devraient être maintenues afin de permettre aux gouvernements de choisir entre des options.

État d'avancement de l'avant-projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées : Déclaration quantitative des ingrédients

80) Le Comité est convenu de soumettre à la 28^e session de la Commission du Codex Alimentarius l'avant-projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées : Déclaration quantitative des ingrédients, avec les modifications apportées au cours de la présente session aux fins d'adoption à l'étape 5 (voir Annexe II).

CONSIDÉRATION DE LA DÉCLARATION DU PAYS D'ORIGINE (Point 7 de l'ordre du jour)⁹

81) Le Comité a rappelé que lors de sa 32^e session, le Comité avait résolu de solliciter l'avis de la Commission n'ayant pas réuni de consensus sur le besoin d'entreprendre de nouveaux travaux sur l'étiquetage du pays d'origine. Ayant reconnu, après en avoir longuement débattu, qu'à ce stade aucune conclusion ne pouvait être tirée sur l'opportunité ou non d'entreprendre de nouveaux travaux au sujet de l'étiquetage du pays d'origine, la Commission, lors de sa 27^e session, jugeait utile de soumettre les questions suivantes à l'examen du Comité sur l'étiquetage alimentaire, à savoir :

- a) *si, eu égard à l'étiquetage du pays d'origine, les dispositions courantes prévues aux sections 4.5.1 et 4.5.2 de la Norme générale du Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées répondaient de façon appropriée aux besoins des membres, et*
- b) *si les pays avaient connu des difficultés en ce qui a trait à l'interprétation de ces dispositions.*

82) Le Comité a examiné les deux questions précitées et les réponses reçues de la part des membres et des observateurs. De nombreuses délégations se sont dites opposées à ce que le Comité se penche de nouveau sur la question de l'étiquetage du pays d'origine, jugeant que les dispositions actuelles répondent suffisamment aux préoccupations des consommateurs, qu'aucune difficulté d'application ne s'est manifestée à l'échelon national et qu'il n'était pas nécessaire de modifier les dispositions en vigueur.

83) Beaucoup d'autres délégations et observateurs ont dit regretter l'absence d'un consensus favorable à de nouveaux travaux jugés néanmoins nécessaires en matière d'étiquetage du pays d'origine au sein du Comité, puisque les dispositions actuelles étaient à leur avis insuffisantes et mal adaptées étant susceptibles de causer des difficultés d'ordre pratique aussi bien aux organes de réglementation qu'aux fabricants de produits alimentaires. Ces délégations ont également souligné le besoin d'apporter des éclaircissements aux dispositions en vigueur afin de bien informer les consommateurs. Certaines délégations ont fait valoir que la confusion entre pays d'origine et pays de fabrication était propre à induire les consommateurs en erreur.

84) La délégation de la CE a déclaré qu'elle restait de l'opinion qu'il était désirable de compléter les dispositions générales de la section 4.5 de la Norme Générale en spécifiant les circonstances dans lesquelles la déclaration du pays (ou du lieu) d'origine devrait être obligatoire afin d'éviter d'induire en erreur les consommateurs de manière substantielle concernant la véritable origine ou la provenance des aliments et en définissant les conditions pour l'utilisation volontaire de termes tels que « produit de », utilisé pour indiquer l'origine ou la provenance d'un aliment ou ingrédient; bien qu'il soit évidemment possible de développer ces dispositions à cet effet au niveau de la CE, la Communauté Européenne aurait préféré que des tels travaux soient entrepris dans le cadre du Codex.

85) Le Comité a constaté qu'à ce stade aucun consensus ne subsistait sur la nécessité d'amorcer de nouveaux travaux sur l'étiquetage du pays d'origine. Il a reconnu, de ce fait, qu'il n'y avait pas lieu d'entreprendre d'autres démarches dans ce sens et a résolu de surseoir à l'examen de ce point de l'ordre du jour.

⁹ CX/FL 05/33/9 (Observations d'Argentine, Australie, Costa Rica, CE, Guatemala, Iran, Mexique, Nouvelle-Zélande, Panama, Etats-Unis, Venezuela), CX/FL 05/33/9-ADD.1, CX/FL 05/33/9-ADD.2 (Observations du Canada, de la Norvège et de CI), CX/FL 05/33/9-ADD.3 (Observations du Kenya), CRD3 (Observations du Brésil, du Japon, de la Norvège et de l'Afrique du Sud), CRD6 (Observations de l'Indonésie), CRD10 (Observation de la Thaïlande), CRD11(Observation des Philippines), CRD15(Observation de l'Inde).

DOCUMENT DE DISCUSSION SUR LA PUBLICITÉ (Point 8 de l'ordre du jour)¹⁰

86) Le Comité a rappelé que lors de la 26^e session, à l'occasion de l'examen du Projet de directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé, la Commission avait demandé au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires de considérer le développement d'une définition concernant la publicité liée aux allégations relatives à la nutrition et à la santé. Le Comité, à sa 32^e session, a examiné cette question complémentaire à l'étiquetage en égard au mandat qui lui a été confié et a reconnu l'impossibilité de parvenir à une conclusion et le besoin de poursuivre plus avant la discussion sur ce sujet pour être en mesure de répondre à la demande de la Commission. En conséquence, le Comité s'est engagé à faire circuler le document de discussion préparé par le Canada à des fins d'observations et à considérer la question en accordant la priorité à l'élaboration d'une définition concernant la publicité en tant qu'elle est liée aux allégations relatives à la nutrition et à la santé.

87) La délégation des Etats-Unis jugeait inopportun de débattre des aspects de la publicité dans ce cadre, puisque le Comité avait besoin d'obtenir la confirmation que l'élaboration d'une définition de la publicité entrerait bel et bien dans son mandat. La délégation était d'avis qu'il n'était pas nécessaire d'envisager une définition de la publicité au sein du Comité, cet aspect étant traité plus efficacement au niveau national. Quelques délégations et observateurs étaient du même avis en affirmant que la publicité devait être du ressort des autorités nationales en raison des différences qui caractérisent les contextes réglementaires, sociaux et culturels des régions et des pays.

88) Plusieurs autres délégations étaient d'avis que le Comité débattre des questions liées à la publicité, compte tenu du contexte de globalisation qui caractérise la publicité et la commercialisation des denrées alimentaires. Ils jugeaient donc utile d'élaborer une définition de la publicité dans le cadre du Codex, justifiée par des exigences d'harmonisation internationale et de protection des consommateurs et par le fait que la publicité devait être cohérente avec l'étiquetage afin de prévenir toute confusion chez les consommateurs. Ces délégations et observateurs ont émis également l'opinion que le travail autour de la publicité pouvait être amorcé dans le cadre du mandat confié au Comité. On a indiqué que la définition de la publicité liée aux allégations relatives à la nutrition et à la santé ne devait pas être élargie.

89) Quelques délégations et observateurs ont rappelé que certains textes du Codex¹¹ faisaient déjà mention de la « publicité » et que par conséquent une définition s'avérerait utile dans le cadre de ses travaux.

90) En raison des contraintes de temps, le Comité n'a pu discuter par le détail d'une définition de la publicité, des façons d'aborder les questions y afférentes et d'autres aspects pertinents. En conséquence, le Comité a résolu que la question serait approfondie au cours de la prochaine session au vu des observations reçues sur ce sujet et des discussions de la présente session.

CONSIDÉRATION DE LA DÉFINITION DES ACIDES GRAS TRANS

(Point 9 de l'ordre du jour)¹²

91) Le Comité a rappelé que la Commission, à sa 26^e session, avait demandé au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires de poursuivre ses travaux sur les acides gras trans en collaboration avec le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime afin de fournir une définition à utiliser dans les directives Codex sur l'étiquetage nutritionnel. En réponse à cette demande, le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime à sa 26^e session a examiné la définition proposée des acides gras trans, fondée sur leur structure chimique et la méthode de détermination de l'AOCs et décidé d'envoyer la définition (décrite au paragraphe 145 de l'ALINORM 05/28/26) au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour qu'elle soit utilisée dans les Directives Codex sur l'étiquetage nutritionnel et d'autres normes et directives Codex apparentées.

¹⁰ CL 2004/54-FL Observations d'Argentine, Australie, Costa Rica, Guatemala, Mexique, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Venezuela, CRN, IACFO, ICBA, ICC, ICGMA, WFA), CX/FL 05/33/10-ADD.1 (Canada, CI, WSRO), CX/FL 05/33/9-ADD.2 (Observations de la Communauté européenne), CRD 6 (Observations de l'Indonésie), CRD 10 (Observations de la Thaïlande), CRD 11 (Observations des Philippines), CRD15 (Observations de l'Inde).

¹¹ 3.1, Section 3 (Principes généraux), Norme générale pour les mentions d'étiquetage et les allégations concernant les aliments diététiques ou de régime préemballés (CODEX STAN 146-1985) et Section 3 (Principes généraux), Norme Codex pour les mentions d'étiquetage et les allégations pour les aliments destinés à des fins médicales spéciales (CODEX STAN 180-1991).

¹² CX/FL 05/33/11, CX/FL 05/33/11/-ADD.1 (Canada), CRD6 (Observation de l'Indonésie), CRD9 (Observation de la FIL), CRD15 (Observation de l'Inde), CRD16 (Observation de la Malaisie)

92) La délégation de la Malaisie a proposé plusieurs modifications rédactionnelles afin de clarifier le texte et de supprimer (-CH₂-CH₂-) du texte de la définition proposée, ceci en réponse à une question de la délégation de l'Indonésie. La délégation a également proposé d'entreprendre de nouveaux travaux pour intégrer la définition à la Section 2 de la norme générale Codex pour l'étiquetage ainsi qu'à deux textes pertinents sur l'étiquetage : Directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel et Directives Codex pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé.

93) De nombreuses délégations ont appuyé les propositions et le Comité est convenu que la définition des acides gras trans devrait être :

Aux fins des Directives du Codex concernant l'étiquetage et d'autres normes et directives Codex apparentées, les acides gras trans sont définis comme tous les isomères géométriques d'acides gras monoinsaturés et polyinsaturés ayant des doubles liaisons carbone-carbone non conjuguées interrompues par au moins un groupe méthylène dans la configuration trans.

94) L'observateur de la FIL a exprimé l'opinion que cette définition engloberait une grande gamme d'acides gras trans d'origines très différentes et obtenus à l'aide de procédés très différents et que, par conséquent, elle devrait être considérée comme provisoire jusqu'à ce que l'on dispose de données scientifiques additionnelles provenant d'études cliniques réalisées pour mieux comprendre les avantages de certains acides gras trans pour la santé humaine.

95) La délégation de l'Inde a proposé que la déclaration quantitative soit appliquée aux acides gras trans étant donné l'existence de plusieurs preuves de leurs effets négatifs sur la santé humaine. Toutefois, il a été rappelé au Comité que la Commission du Codex Alimentarius, à sa 26^e session, avait résolu de laisser cette déclaration au soin des autorités nationales et le Comité a décidé que seule la définition devrait être prise en considération pour l'instant.

96) Le Comité est convenu de proposer à la Commission d'entreprendre de nouveaux travaux au moyen de la procédure accélérée pour amender la norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées et les directives concernant l'étiquetage nutritionnel afin d'y intégrer la définition des acides gras trans. Le Comité a observé que ces nouveaux travaux étaient entrepris à la demande expresse de la Commission, qu'aucun document de projet n'était requis et que l'Avant-projet d'amendement serait transmis à l'étape 3 de la procédure accélérée une fois que la Commission aurait approuvé les nouveaux travaux à sa 28^e session.

AUTRES QUESTIONS, TRAVAUX FUTURS, DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 10 de l'ordre du jour)

97) La délégation du Kenya, prenant la parole au nom des délégations de la Région africaine présentes à la session, a remercié la FAO, l'OMS, le Secrétariat du Codex et les pays donateurs pour avoir donné la possibilité de participer à la session grâce au soutien financier du Fonds fiduciaire FAO/OMS et a exprimé l'espoir qu'ils continueront de déployer des efforts visant à faciliter la participation des pays en développement aux réunions du Codex, cela étant un aspect important du renforcement des capacités.

98) Le Comité a noté que sa prochaine session était provisoirement prévue à Ottawa du 1^{er} au 5 mai 2006, les arrangements définitifs devant être fixés entre le pays hôte et le Secrétariat du Codex.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Objet	Etape	Suite à donner par	Référence du document dans ALINORM 05/28/22
Avant-projet d'amendement à la Norme générale (Déclaration quantitative des ingrédients)	5	Gouvernements 28ème CAC	par. 80 Annexe II
Directives pour les aliments issus de l'agriculture biologique: projet d'Annexe 2 révisée – Tableau 3	6	Gouvernements 34ème CCFL	par. 32
Directives pour les aliments issus de l'agriculture biologique: Avant-projet d'Annexe 2 révisée – Tableau 4 (interruption des travaux)	6	28ème CAC	par. 33
Directives pour les aliments issus de l'agriculture biologique: Avant-projet d'Annexe 2 révisée – Tableau 1 (Nitrate de sodium naturel)	3	Gouvernements 34ème CCFL	par. 37 Annexe IV
Projet d'amendement à la Norme générale (Projet de recommandations pour l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique): Définitions	7	34ème CCFL	par. 64 Annexe III
Avant-projet de directives pour l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique: dispositions d'étiquetage	3	Gouvernements 34ème CCFL	par. 61
Définition des acides gras trans (Avant-projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées)	1/2/3	28ème CAC Gouvernements 34ème CCFL	par. 96
Etiquetage du pays d'origine		28ème CAC	par. 85
Examen de la publicité		34ème CCFL	par. 90

LIST OF PARTICIPANTS/LISTES DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairperson/
Présidente/
Presidenta:

Dr. Anne MacKenzie
Science Advisor, Science Branch
Canadian Food Inspection Agency
159 Cleopatra Drive, Room 113
Ottawa, Ontario K1A 0Y9, CANADA
Tel.: (613) 221-7084 / 7079
Fax: (613) 221-7010
E-mail: amackenzie@inspection.gc.ca

ARGENTINA
ARGENTINE

Miss Carolina Padro
Asesora Técnica del Punto Focal del Codex
Alimentarius
Dirección de Relaciones Agro-alimentarias
Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería
Pesca y Alimentos
Av. Paseo Colón 922, PB Of 29
Buenos Aires, ARGENTINA
Tel.: +54 11 4349 2549
Fax: +54 11 4349 2549
E-mail: cpadro@mecon.gov.ar

Dra. Andrea Calzetta Resio
Supervisor Técnico – Coordinación de Aprobación
de Productos Alimenticios
National Service of Health and Quality of
Agrifoods/Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria (SENASA)
Av. Paseo Colón 439, 1^{er} piso Fte
1063 Buenos Aires, ARGENTINA
Tel.: +54 11 4342 8003
Fax: +54 11 4342 8003
E-mail: andreacalzetta@fibertel.com.ar

AUSTRALIA
AUSTRALIE

Ms. Melanie Fisher
(Head of Delegation)
General Manager, Food Standards (Canberra)
Food Standards Australia New Zealand
P.O. Box 7186
Canberra BC ACT 2610, AUSTRALIA
Tel.: +61 2 6271 22461
Fax: +61 2 6271 2204
E-mail: melanie.fisher@foodstandards.gov.au

Ms. Brigid Hardy
Manager, Food Regulation and Safety
Australian Government Department of Agriculture
Fisheries and Forestry
GPO Box 858
Canberra ACT 2601, AUSTRALIA
Tel.: +61 02 6272 5371
Fax: +61 02 6272 4367
E-mail: brigid.hardy@daff.gov.au

Ms. Catherine Gay
Director, Food Regulation Policy
Department of Health and Ageing
GPO Box 984
Canberra ACT 2601, AUSTRALIA
Tel.: +61 2 6289 5133
Fax: +61 2 6289 4215
E-mail: catherine.gay@health.gov.au

Dean McCullum
Senior Food Scientist
Food Standards Australia New Zealand
P.O. Box 7186
Canberra ACT 2610, AUSTRALIA
Tel.: +61 2 6271 2661
Fax: +61 2 6271 2278
E-mail: dean.mccullum@foodstandards.gov.au

AUSTRIA
AUTRICHE

Dr. Gertraud Fischinger
(Head of Delegation)
Permanent Representation of Austria at the
European Union
30 Av. De Cortenbergh
B-1040 Brussels, BELGIUM
Tel.: +32 2 2345 221
Fax: +32 2 2356 221
E-mail: gertraud.fischinger@bmaa.gv.at

Mrs. Bettina Brandtner
 Nutrition and Quality Assurance Division
 Federal Ministry of Agriculture, Forestry,
 Environment and Water Management
 Stubenring 12 - A-1010 Vienna, AUSTRIA
 Tel.: +43 1 71100 2869
 Fax: +43 1 71100 2901
 E-mail: bettina.brandtner@lebensministerium.at

BARBADOS/ BARBADE

Mr. Kenneth Mullin
 Chief Technical Officer (Specifications)
 Barbados National Standards Institution
 "Flodden", Culloden Road
 St. Michael, BARBADOS
 Tel.: +246 426 3870
 Fax: +246 436 1495
 E-mail: kmullin@bnsi.com.bb
 E-mail: office@bnsi.com.bb

BELGIUM/ BELGIQUE/ BÉLGICA

Ir. Marc Leemans
 (Head of Delegation)
 Head of the Unit Food and Feed
 FPS Health, Food Chain Safety and Environment
 Eurostation - Place Victor Horta 40 (7th Floor)
 B-1060 Brussels, BELGIUM
 Tel.: +32 2 524 73 50
 Fax: +32 2 524 73 99
 E-mail: marc.leemans@health.fgov.be

BOTSWANA

Ms. Kedebogile Segomelo
 Senior Standards Officer
 Botswana Bureau of Standards
 Private Bag BO 48 Gaborone, BOTSWANA
 Tel.: +267 390 3200
 Fax: +267 390 3120
 E-mail: k_segomelo@bobstandards.bw

BRAZIL/ BRÉSIL/ BRASIL

Antonia Maria de Aquino
 (Head of Delegation)
 Manager of Especial Products - National Health
 Surveillance Agency - Ministry of Health
 SEPN 515 Bloco B - Ed. Bittar II
 70750-541 Brasília - DF, BRAZIL
 Tel.: +55 61 448 6289
 Fax: +55 61 448 6472
 E-mail: antonia.maria@anvisa.gov.br

Marilia Regina Nutti
 Researcher, Embrapa Food Technology
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food
 Supply - Av das Américas 29501
 Rio de Janeiro – RJ, BRAZIL
 Tel.: +55 21 2410 9555
 Fax: +55 21 2410 1090
 E-mail: marilia@ctaa.embrapa.br

Mrs. Juliana Ribeiro Alexandre
 Farming Federal Inspector
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food
 Supply - Esplanada dos Ministérios
 Bloco "D" Anexo "B" Sala 450
 CEP 70.043-900 Brasília - DF, BRAZIL
 Tel.: +55 61 218 2320
 Fax: +55 61 224 3805
 E-mail: julianara@agricultura.gov.br

Mrs. Andiará Maria Braga Maranhão
 Specialist in Public Politics in Governmental
 Management
 Department of Consumer's Protection and Defense
 – DPDC
 Ministry of Justice
 Esplanada dos Ministérios 5º Andar, Sala 518
 Brasília - DF, BRAZIL
 Tel.: +55 61 429 3991
 Fax: +55 61 429 3991
 E-mail: andiarabraga@mj.gov.br

Rodrigo Martins de Vargas
 Consultant in Health Surveillance
 National Health Surveillance Agency – ANVISA
 SEPN 511 Bl. A Ed. Bittar II Asa Norte
 Brasília 70750-541, BRAZIL
 Tel.: +55 61 448 6328
 Fax: +55 61 448 6274
 E-mail: rodrigo.vargas@anvisa.gov.br

BRUNEI DARUSSALAM

Pengiran Hajah Rosidah Pengiran Hj. Metussin
 Assistance Director
 Department of Agriculture
 Ministry of Industry and Primary Resources
 Bandar Seri Begawan BB 3510
 Brunei Darussalam
 Tel : + 6732380144
 Fax : + 6732382226 / 6732661354
 E-mail : barc001@brunei.bn
jpthea@netkad.com.bn

BURKINA FASO

Madame Adélaïde Belemsigri
 Directrice de la Normalisation et de la Promotion
 de la Qualité (FASONORM)
 Office National du Commerce Extérieur
 01 BP389 Ouagadougou 01
 BURKINA FASO
 Tel.: +226 50 13 00/01 / +226 70 26 28 34
 E-mail: fasonorm@onac.bf
qic40@yahoo.fr
qic40@hotmail.com

CAMBODIA/ CAMBODGE

Mr. Sok Meng Se
 Camcontrol Department/Ministry of Commerce
 50E0/ Street 144
 Phnom Penh, Cambodia
 Tel: + 855 12 835 314
 E-mail: sokmengse@mobitel.com.kh

CANADA

Mr. Greg Orriss
 (Head of Delegation)
 Director, Bureau of Food Safety and Consumer
 Protection
 Canadian Food Inspection Agency
 159 Cleopatra Drive
 Ottawa, Ontario K1A OY9, CANADA
 Tel.: (613) 221-7162
 Fax: (613) 221-7295
 E-mail: orrissgr@inspection.gc.ca

Ms. Carla Barry
 National Manager, Fair Labelling Practices
 Program
 Canadian Food Inspection Agency
 159 Cleopatra Drive
 Ottawa, Ontario K1A OY9, CANADA
 Tel.: (613) 221-7157
 Fax: (613) 221-7295
 E-mail: cbarry@inspection.gc.ca

Mr. Bart Bilmer
 Director, Office of Biotechnology
 Canadian Food Inspection Agency
 59 Camelot Drive
 Ottawa, Ontario K1A OY9, CANADA
 Tel.: (613) 225-2342, ext. 4185
 Fax: (613) 228-6604
 E-mail: bbilmer@inspection.gc.ca

Mr. John Campbell
 Deputy Director
 Agriculture and Agri-Food Canada
 930 Carling Avenue
 Ottawa, Ontario K1A OC5, CANADA
 Tel.: (613) 759-7663
 Fax: (613) 759-7503
 E-mail: campbelljo@agr.gc.ca

Ms. Jodi Robinson
 A/Senior Trade Policy Officer
 Technical Barriers and Regulations Division
 International Trade Canada
 125 Sussex Drive
 Ottawa, Ontario, K1A OG2, CANADA
 Tel.: (613) 992-0523
 Fax: (613) 943-0346
 E-mail: jodi.robinson@international.gc.ca

CHILE/ CHILI

Patricio Garcia (Head of Delegation)
 Agronomic Engineer
 Malaga 146 Dep. 62
 Las Condes, Santiago, CHILE
 Tel.: +56 2 425 2217
 Fax: +56 2 425 2416
 E-mail: pgarcia@sqm.cl

Herwig Opdebeeck, Ing. Agr. MSc.
 Director, Opdebeeck Consulting SARL
 3, rue de Latigny
 CH-1955 Chamoson, SWITZERLAND
 Tel.: +41 27 306 8888
 Fax: +41 79 658 7979
 E-mail: h.opdebeeck@opdebeeck.ch

CHINA/ CHINE

Mr. Fung Fuk On
 Superintendent (Food Surveillance & Labelling)
 Food and Environmental Hygiene Department
 43/F, Queensway Government Offices
 66, Queensway,
 Hong Kong SAR, CHINA
 Tel: + (852) 2867 5567
 Fax.: + (852) 28214784
 E-mail: fofung@fehhd.gov.hk

Ms. Wong Wai King, Waiky
 Research Officer (Food)
 Food and Environmental Hygiene Department
 43/F Queensway Government Offices
 66 Queensway, Hong Kong SAR, CHINA
 Tel: + (852) 286 75615
 Fax: + (852) 28933547
 E-mail: wwkwong@fehhd.gov.hk

CUBA

Sr. José Fu Wong
 Analista Superior
 Dirección de Calidad y Tecnología
 Ministerio de la Industria Pesquera
 5ta. Ave y 246, Barlovento
 La Habana 10900, CUBA
 Tel.: +537 209 72 94
 Fax: +537 209 72 94
 E-mail: jfuwong@mip.telemar.cu
 doris@mip.telemar.cu

DENMARK/ DANEMARK/ DINAMARCA

Inga Galamba
 (Head of Delegation)
 Head of Division
 Danish Veterinary and Food Administration
 Ministry of Family and Consumer Affairs
 Mørkhøj Bygade 19
 DK-2860 Søborg, DENMARK
 Tel.: +45 33 95 6164
 Fax: +45 33 95 6001
 E-mail: iga@fvst.dk

Mr. Lars Korsholm
 Division for Organic Food, Marketing and Food
 Technology (FA 4)
 The Danish Veterinary and Food Administration
 Ministry of Family and Consumer Affairs
 Mørkhøj Bygade 19
 DK-2860 Søborg, DENMARK
 Tel.: +45 33 95 6167
 Fax: +45 33 95 6001
 E-mail: lxko@fvst.dk

Ms. Helle Emsholm
 Scientific Adviser
 Danish Veterinary and Food Administration
 Mørkhøj Bygade 19
 DK-2860 Søborg, DENMARK
 Tel.: +45 33 95 61 94
 Fax: +45 33 95 60 60
 E-mail: hee@fvst.dk

DOMINICA/ DOMINIQUE

Mr. Kent E. Coipel
 Technical Officer
 Dominica Bureau of Standards
 28 Kennedy Avenue, 1st Floor
 P.O. Box 1015
 Roseau, COMMONWEALTH OF DOMINICA
 Tel.: +767 448 1685
 Fax: +767 449 9217
 E-mail: info@dominicastandards.org

EUROPEAN COMMUNITY (MEMBER ORGANIZATION) COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE) COMUNIDAD EUROPEA (ORGANIZACIÓN MIEMBRO)

Mr. Basil Mathioudakis
 (Head of Delegation)
 Acting Head of Unit (Food Law and
 Biotechnology)
 European Commission
 DG SANCO
 F101 8/86
 B-1049 Brussels, BELGIUM
 Tel.: +32 2 295 91 82
 Fax: +32 2 296 09 51
 E-mail: basil.mathioudakis@cec.eu.int

Mr. Jérôme Lepeintre
 Administrator, Health and Consumer Protection
 Directorate-General (SANCO)
 European Commission F101 4/78
 B-1049 Brussels, BELGIUM
 Tel.: +32 2 299 37 01
 Fax: +32 2 299 85 66
 E-mail: jerome.lepeintre@cec.eu.int

Mr. Patrick Deboyser
 Minister-Counsellor
 European Commission
 Kian Gwan House II (19th Floor)
 140/1 Wireless Road
 Bangkok 10330, THAILAND
 Tel.: +66 2 305 2680
 Fax: +66 2 255 9113
 E-mail: patrick.deboyser@cec.eu.int

Mr. Manuel Florez Droop
 Official to the European Commission
 European Commission
 L-130 3/154
 B-1049 Brussels, BELGIUM
 Tel.: +32 2 295 62 75
 E-mail: manuel.florez-droop@cec.eu.int

FINLAND/ FINLANDE/ FINLANDIA

Ms. Anne Haikonen
 (Head of Delegation)
 Counsellor, Legal Affairs
 Ministry of Trade and Industry
 P.O. Box 32, 00023 Government
 Helsinki, FINLAND
 Tel.: +358 9 1606 3654
 Fax: +358 9 1606 2670
 E-mail: anne.haikonen@ktm.fi

Ms. Tytti Itkonen
 Senior Advisor
 National Food Agency
 P.O. Box 28, 00581 Helsinki
 Helsinki, FINLAND
 Tel.: +358 9 3931 541
 Fax: +358 9 3931 590
 E-mail: tytti.itkonen@nfa.fi

FRANCE/ FRANCIA

Mme Helena Sobiepanek
 (Head of Delegation)
 Ministère de l'Économie, des Finances et de
 l'Industrie
 DGCCRF – Bureau C3
 59, boulevard Vincent Auriol
 75703 Paris Cedex 13, FRANCE
 Tel.: +33 1 44 97 25 29
 Fax: +33 1 44 97 30 37
 E-mail:
 helena.sobiepanek@dgccrf.finances.gouv.fr

Annie Loc'h
 Directeur affaires réglementaires
 Groupe Danone
 17, Bd Houssmann
 75009 Paris, France
 Tel. : +33 01 44 35 25 60
 Fax. : + 33 01 44 35 24 69
 E-mail : annie.loch@danone.fr

Mme Françoise Costes
 Association de la Transformation Laitière
 Française (ATLA)
 42, rue de Châteaudun
 75314 Paris Cedex 09, FRANCE
 Tel.: +33 1 49 70 72 69
 Fax: +33 1 42 80 63 62
 E-mail: trs@atla.asso.fr

Mme Mariane Monod
 Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la
 Pêche et de la Ruralité
 DPEI - BSQAB
 3, rue Barbet de Jouy
 75349 Paris 07 SP, FRANCE
 Tel.: +33 1 49 55 80 03
 Fax: +33 1 49 55 57 85
 E-mail: mariane.monod@agriculture.gouv.fr

GEORGIA
GEORGIE

Prof. Dr. Avtandil Korakhashvili
 Senior Analyst
 Ministry of Agriculture of Georgia
 41, Kostava Street
 0123 Tbilisi, GEORGIA
 Tel.: +995 32 33 26 71 / 995 77 40 67 51
 E-mail: akoral@mail.ru
 E-mail: bidzina_korakhashvili@dai.com

GERMANY
ALLEMAGNE
ALEMANIA

Frau Cordula Kreis
 (Head of Delegation)
 Bundesministerium für Verbraucherschutz,
 Ernährung und Landwirtschaft
 (Federal Ministry of Consumer Protection, Food
 and Agriculture)
 Rochusstraße 1
 D-53123 Bonn, GERMANY
 Tel.: +49 (0) 228 529 4225
 Fax: +49 (0) 228 529 4947
 E-mail: 314@bmvel.bund.de

Herr Dr. Joachim Bollmann
 Bundesministerium für Verbraucherschutz,
 Ernährung und Landwirtschaft
 (Federal Ministry of Consumer Protection, Food
 and Agriculture)
 Rochusstraße 1
 D-53123 Bonn, GERMANY
 Tel.: +49 (0) 228 529 3784
 Fax: +49 (0) 228 529 3743
 E-mail: 222@bmvel.bund.de

Frau Uta Böhne
 Referentin, Südzucker AG Mannheim/Ochsenfurt
 ZA Lebensmittelqualität und
 Allgemeine Verbraucherpolitik
 Gottlieb-Daimler-Str. 12
 D-68165 Mannheim, GERMANY
 Tel.: +49 (0) 621 421572
 Fax: +49 (0) 621 421574
 E-mail: uta.boehne@suedzucker.de

GHANA

Dr. Ferdinand D. Tay
 Consumers Association of Ghana
 Box TF 81 – Trade Fair Center
 Accra, GHANA
 Tel.: +233 20 8119966
 Fax: +233 21 773055
 E-mail: gsbnep@ghanastandards.org

Faustina Atupra
 Regulatory Officer
 Food and Drugs Board
 P.O. Box CT 2783 Cantonments Accra
 P.O. Box MD 1059 Madina Accra
 GHANA
 Tel.: + 233 21 773898
 Fax: + 233 21 660389
 E-mail: fatupra@yahoo.com

GREECE/ GRÈCE/ GRECIA

Mr. Vasileios Kontolaimos
 Legal Advisor
 Greek Ministry of Rural Development and Food
 29 Acharnon Street
 Athens 10439, GREECE
 Tel.: +30 21 08250307
 Fax: +30 21 08254621/ +30 21 08230782
 E-mail: cohalka@otenet.gr

GUATEMALA

Miss Maria Isabel Catalán
 Nutritionist
 Food Labelling, Codex Technical
 Committee Coordinator
 12 Av. 10-57 Zona 2
 Guatemala. Guatemala 01002
 GUATEMALA
 Tel.: +502 22541778
 Fax: +502 22541778
 E-mail: isabelcatalan@yahoo.com

GUYANA/ GUYANE

Dr. Chatterpaul Ramcharran
 Executive Director
 Guyana National Bureau of Standards
 Sophia Exhibition Centre, Sophia
 Greater Georgetown, GUYANA, South America
 Tel: + 592 227 7837
 Fax: + 592 225 7455
 E-mail: gnbs@networksgy.com

**HAITI, REPUBLIC OF
HAITI (REPUBLIQUE D')
HAITI, REPUBLICA DE**

M. Monorde Civil
Chargé de Mission
Direction du Contrôle de la qualité et de la
Protection du Consommateur
Ministère du Commerce, de l'Industrie et du
Tourisme
République d'Haïti
#8 rue Légitime, Champ de Mars
Port-au-Prince HT6112, HAITI
Tel.: +509 223 5630 / 222 9309
Fax: +509 223 5950
E-mail: monordecivil@hotmail.com

HUNGARY/ HONGRIE/ HUNGRIA

Mrs. Katalin Ösz
Senior Counsellor
Ministry of Agriculture and Regional Development
Kossuth tér 11
H-1055 Budapest, HUNGARY
Tel.: +36 1 3014486
Fax: +36 1 3014808
E-mail: katalin.osz@fvm.hu

INDIA/ INDE

Sh Rajesh Bhushan
(Head of Delegation)
Director
Ministry of Health and Family Welfare
Nirman Bhawan, New Delhi
INDIA
Tel.: +91 11 23017288
Fax : +91 11 23014968
E-mail: dirrb@nb.nic.in

Dr. D. Chattopadhyaya
Assistant Director General
Directorate General of Health Services
Government of India
Nirman Bhawan, New Delhi 110011
INDIA
Tel.: +91 11 23012290
Fax: +91 11 23014968
E-mail: adgpfa@nb.nic.in

Dr. Rajesh Kapur
Director
Department of Biotechnology
Ministry of Science and Technology
CGO Complex, Lodhi Road
New Delhi-110003, INDIA
Tel.: +91 11 2436 0745
Fax: +91 11 2436 2884
E-mail: kapur@dbt.nic.in

Mr. Bejon Misra
Chief Executive Officer
Voluntary Organisation in Interest of Consumer
Education (VOICE)
441 Jungpura, Mathura Road
110014 New Delhi, INDIA
Tel.: +91 11 24319079/80
Fax: +91 11 24319081
E-mail: bejonmisra@consumer-voice.org
E-mail: testing@consumer-voice.org

Mr.. Pradeep Kumar Chaudhry
Vice President
GlaxoSmithKline Consumer
HealthCare Ltd.,
Gurgaon (Haryana), INDIA
Tel.: +91 124 5097212
E-mail: pradeep.k.chaudhry@gsk.com

Sh. S.L. Meena
Under Secretary
Department of Consumer Affairs
Government of India
Krishi Bhawan, 110001 New Delhi, INDIA
Tel. : +91-11 23382503
Fax : +91111 23387337
E-mail : sdarwan2002@yahoo.com

Smt. Suneeti Toteja
Assistant Director (FAD)
Bureau of India Standards
Manak Bhawan, 110002 New Delhi, INDIA
E-mail : suneetitoteja@yahoo.com

INDONESIA/ INDONÉSIE

Mrs. Ir. Sri Irawati Susalit
(Head of Delegation)
Director of Food Product Standardization
National Agency of Drug and Food Control
(NADFC)
Republic of Indonesia
Jl. Percetakan Negara No. 23
Jakarta 10560, INDONESIA
Tel.: +62 21 42875584
Fax: +62 21 42875780
E-mail: iras48@yahoo.com

Mr. Singgih Harjanto
Secretariat of the Codex Contact Point
The National Standardization Agency of Indonesia
Manggala Wanabakti Block IV, Fl. 4
Jl. Jend. Gatot Subroto, Senayan
Jakarta 10270, INDONESIA
Tel.: +62 21 574 7043
Fax: +62 21 574 7045
E-mail: sps-2@bsn.or.id

Ms. Lasrida Yuniaty Bakara
 Head of Section for Codex
 National Agency of Drug and Food Control
 (NADFC)
 Jl. Percetakan Negara No. 23
 Jakarta 10560, INDONESIA
 Tel.: +62 21 42875584
 Fax: +62 21 42875780
 E-mail: lasridalyb@yahoo.com
 E-mail: subdit_spo@yahoo.com

Dr. Antoinette Suwita
 PT. SMART, Tbk
 BII Plaza Lt. 20 Menara II
 Jl. M. H. Thamrin Kav. 22
 Jakarta, INDONESIA
 Tel.: +62 21 318 1288
 Fax: +62 21 318 1289
 E-mail: antoinette_suwita@smartcorp.net.id

Iskandar Abdullah
 Indonesian Consulate
 Lrg. Kemajuan Karamuning
 P.O. Box 11595
 Kota Kinabalu, MALAYSIA
 Tel.: + 60 88 219978
 Fax: + 60 88 215170

Didik Eko Pujianto
 Indonesian Consulate
 Lrg. .Kemajuan Karamuning, Sabah
 80817, Kota Kinabalu, MALAYSIA
 Tel.: + 219978
 Fax.: + 215170

IRELAND/ IRLANDE/ IRLANDA

Mr. Martin O'Sullivan
 (Head of Delegation)
 Deputy Chief Veterinary Officer
 Department of Agriculture and Food
 Agriculture House
 Kildare Street
 Dublin 2, IRELAND
 Tel.: +353 1 6072213
 Fax: +353 1 6610230
 E-mail: martin.osullivan@agriculture.gov.ie

Ms. Joan Regan
 Assistant Principal, Food Unit
 Department of Health and Children
 Hawkins House - Dublin 2, IRELAND
 Tel.: +353 1 6354247
 Fax: +353 1 6354552
 E-mail: joan_regan@health.irlgov.ie

Ms. Ruth Davis
 Senior Technical Executive: Food Hygiene
 Food Safety Authority of Ireland
 Abbey Court
 Lower Abbey Street - Dublin 1, IRELAND
 Tel.: +353 1 8171329
 Fax: +353 1 8171301
 E-mail: rdavis@fsai.ie

ITALY/ ITALIE/ ITALIA

Dr. Giuseppe De Giovanni
 (Head of Delegation)
 Ministero Attivita Produttive
 Via Molise 2
 00187 Rome, ITALY
 Tel. : +39 06 47887729
 Fax : +39 06 47887797
 E-mail : giuseppe.degiovanni@minindustria.it

Dr^{SSA} Brunella Lo Turco
 Secretary of Italian Codex Committee
 Ministero Politiche Agricole
 Via XX Settembre 20
 00100 Rome, ITALY
 Tel.: +39 6 46656512
 Fax: +39 6 4880273
 E-mail: qtc6@politicheagricole.it

Dr. Luca Ragolini
 Vice-Director, Italian Association of Biscuits,
 Cake, Chocolate, Confectionery and Ice-cream
 Industries (A.I.D.I.)
 Via Rhodesia, 2
 00144 Rome, ITALY
 Tel.: +39 6 8091071
 Fax: +39 6 8073186
 E-mail: aidi@aidi-assodolce.it

Dr. Giuseppe Massimo Liotta
 Food Regulatory Affairs – Area Manager
 FERRERO
 C/o Ferrero S.p.A., Piazzale Pietro Ferrero, 1
 12051 Alba (CN), ITALY
 Tel.: +39 01 73313050
 Fax: +39 01 73313977
 E-mail: massimo.liotta@ferrero.com

JAPAN/ JAPON/ JAPÓN

Mr. Ryosuke Ogawa
 (Head of Delegation)
 Director, International Affairs Office
 Food Safety and Consumer Policy Division
 Food Safety and Consumer Affairs Bureau
 Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8950, JAPAN
 Tel.: +81 3 5512 2291
 Fax: +81 3 3597 0329
 E-mail: ryosuke_ogawa@nm.maff.go.jp

Dr. Tamami Umeda
 Director, International Food Safety Planning
 Department of Food Safety
 Pharmaceutical and Food Safety Bureau
 Ministry of Health, Labour and Welfare
 1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
 Tokyo 100-8916, JAPAN
 Tel.: +81 3 3595 2326
 Fax: +81 3 3503 7965
 E-mail: umeda-tamami@mhlw.go.jp

Dr. Manabu Sumi
Deputy Director, Standards and Evaluation
Division
Department of Food Safety
Pharmaceutical and Food Safety Bureau
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916, JAPAN
Tel.: +81 3 3595 2341
Fax: +81 3 3501 4868
E-mail: sumi-manabu@mhlw.go.jp

Mr. Hiroyuki Tanaka
Deputy Director
Office of Health Policy on Newly Developed
Foods
Standards and Evaluation Division
Department of Food Safety
Pharmaceutical and Food Safety Bureau
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916, JAPAN
Tel.: +81 3 3595 2327
Fax: +81 3 3501 4867
E-mail: tanaka-hiroyukith@mhlw.go.jp

Mr. Yumiko Watanabe
Officer, Office of Health Policy on Newly
Developed Foods
Standards and Evaluation Division
Department of Food Safety
Pharmaceutical and Food Safety Bureau
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916, JAPAN
Tel.: +81 3 3595 2327
Fax: +81 3 3501 4867
E-mail: watanabe-yumiko02@mhlw.go.jp

Mr. Takeshi Kanayama
Deputy Director
Labelling and Standards Division
Food Safety and Consumer Affairs Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8950, JAPAN
Tel.: +81 3 3501 3727
Fax: +81 3 3502 0594
E-mail: takeshi_kanayama@nm.maff.go.jp

Mr. Toshinori Mitsunaga
Deputy Director
Labelling and Standards Division
Food Safety and Consumer Affairs Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8950, JAPAN
Tel.: +81 3 3501 3727
Fax: +81 3 3502 0594
E-mail: toshinori_mitsunaga@nm.maff.go.jp

Dr. Kazuhiko Yamada
Technical Advisor
Division of Food Analysis Research
National Institute of Health and Nutrition
1-23-1 Toyama, Shinjuku-ku
Tokyo 162-8636, JAPAN
Tel.: +81 3 3203 5602
Fax: +81 3 3202 3278
E-mail: peaceboy@nih.go.jp

Mr. Hitoshi Itoh
Technical Adviser, Nutrition Department
The Japan Health Food and Nutrition Food
Association
2-7-27, Ichigaya-sadohara-cho, Shinjuku-ku
Tokyo 162-0842, JAPAN
Tel.: +81 3 3268 3133
Fax: +81 3 3268 3135
E-mail: h.itoh@jhnfa.org

Rikiya Konishi
Vice-Consul
Consulate-General of Japan in Kota Kinabalu
18th Floor Wisman Perindustrian
Kota Kinabalu, MALAYSIA
Tel: + 088 264468
Fax: + 088 262152
E-mail: cgjkk5@tm.net.my

KENYA

Alice A.O. Onyango
(Head of Delegation)
Senior Standard Officer
Kenya Bureau of Standards
Mombasa Road/Kapiti Road
P.O. Box 54974
00200 Nairobi, KENYA
Tel.: +254 020 605490/605506
Fax: +254 020 609660
E-mail: aliceO@kebs.org

Dr. Simon T. Gichuki Mungenyu
Head of Biotechnology Centre
Kenya Agricultural Research Institute
P.O. Box 57811
Nairobi, KENYA
Tel.: +254 020 4444138
Fax: +254 020 583344
E-mail: stgichuki@swiftkenya.com

Dr. Joseph Mwangi Macharia
Assistant Director, Veterinary Services
Department of Veterinary Services
Private Bag 00625 Kangemi
Nairobi, KENYA
Tel.: +254 020 631390 / 631289
Fax: +254 020 631273
E-mail: jmmacharia@excite.com

Jane N. Maina
Principal Import/Export Offices
Kenya Bureau of Standards
Mombasa Road/Kapiti Road
P.O. Box 54974
00200 Nairobi, KENYA
Tel.: +254 020 605490/605506
Fax: +254 020 609660
E-mail: kinyaj@kebs.org

REPUBLIC OF KOREA
RÉPUBLIQUE DE CORÉE
COREA REPÚBLICA DE

Jang Young-Mi (Head of Delegation)
Senior Researcher
Korea Food and Drug Administration
#231 Eunpyeong-Gu Jinheungno
122-704 Seoul, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: +82 2 380 1688
Fax: +82 2 354 1399
E-mail: jym4188@kfda.go.kr

YONGJAE Kim
Assistant Director
Korea Food and Drug Administration
#231 Eunpyeong-Gu Jinheungno
122-704 Seoul, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: +82 2 380 1592
Fax: +82 2 388 6396
E-mail: kyj1214@kfda.go.kr

SOOYEON Lee
Senior Researcher
Korea Food and Drug Administration
#231 Eunpyeong-Gu Jinheungno
122-704 Seoul, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: +82 2 380 1592
Fax: +82 2 388 6396
E-mail: syeonlee@kfda.go.kr

S.H. CHOI
Senior Researcher
Korea Health Industry Development Institute
57-1 Noryangjin-Dong, Dongjak-Gin
156-800 Seoul, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: +82 2 2194 7339
Fax: +82 2 824 1963
E-mail: choish@khidi.or.kr

Jeong Hae Rho
Senior Researcher
Korea Food Research Institute
Back Hyun-Dong 46
SungNam, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: +82 31 780 9060
Fax.: +82 31 709 9876
E-mail: drno@kfri.re.kr

Lee, Hong-Seup D.V.M.
Deputy Director
480, Anyango-dong, Manan-gu,
Anyang-city
Gyeonggi-do, REPUBLIC OF KOREA 430-824
Tel: + 82 31 467 1961
Fax: + 82 11 706 9438
E-mail: leehs@maf.go.kr

Han, Kyu-Jai
Research Scientist
Korea Food Research Institute
San 46-1, Baekhyum, Bun-dang
Seongnan, REPUBLIC OF KOREA
Tel: + 82 31 780 9120
Fax: + 82 31 780 9264
E-mail: hankj@kfri.re.kr

Yoo, Jae Hong
Research Scientist
National Institute of Agricultural Science
And Technology
249 Seodun-Dong,
Suwon, 441-707, REPUBLIC OF KOREA
Tel.: + 82 031 290 0544
Fax.: + 82 031 290 0507
E-mail: y;7915@rda.go.kr

LESOTHO

Pepetsi Andrew Manyamalle
Nutritionist, Food and Nutrition Coordinating
Office
P/Bag A78
Maseru 100, Lesotho
Tel.: +266 58865213
Fax: +266 22322179
E-mail: pepetsi@yahoo.com

MALAYSIA/MALAISIE/ MALASIA

Dr. Hj. Abd. Rahim Mohamad
(Head of Delegation)
Director, Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 3502
Fax: +603 8889 3815
Email: abd_rahim@moh.gov.my

Ms. Noraini Mohd Othman
Deputy Director (Codex)
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 3500
Fax: +603 8889 3815
Email: noraini_mohdothman@yahoo.co.uk
noraini_othman@moh.gov.my

Ms. Shamsinar Abdul Talib
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 3508
Fax: +603 8889 3815
Email: shamsinar@moh.gov.my
sat135@hotmail.com

Dr. Azriman Rosman
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 3509
Fax: +603 8889 3815
Email: azrros@yahoo.com
azrros@moh.gov.my

Ms. Linza Md Yassin
Assistant Director- Food Safety and Quality
Division - Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 3553
Fax: +603 8889 3815
Email: linlivia@yahoo.com
linza@moh.gov.my

Ms. Rokiah Don
Nutritionist, Nutrition Section
Family Health Development Division
Ministry of Health Malaysia
Level 7, Block E10, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8883 4083
Fax: +603 8888 6175
Email: rokiah_don@yahoo.com
rokiah@moh.gov.my

Ms. Aedreana Reeza Alwi
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture and Agro-Based Industry
Wisma Tani, Jalan Sultan Salahuddin
50624 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 2617 5069 - Fax: +603 2694 6500
E-mail: aedreana@agri.moa.my

Mr. Mohd Salleh Ma'amor
Principal Assistant Secretary
Ministry of Plantation Industries and Commodities
6 – 13th Floor, Block 2G4, Precinct 2
Federal Government Administrative Centre
62654 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8880 3300 - Fax: +603 8880 3441
Email: salleh@kppk.gov.my

Mr. Kaneyasen ^{A/}L Perumal
Principal Assistant Director
Ministry of Domestic Trade and Consumer Affairs
Level 4, Lot 2G3, Precinct 2
62623 Putrajaya, MALAYSIA
Tel.: +603 8882 5599
Fax: +603 8882 5983
Email: kaneyasen@kpdnhep.gov.my

Dr. Vincent Ng In Hooi
Director, Production Division
Department of Veterinary Services
8th and 9th Floor, Wisma Chase Perdana
Off Jalan Semantan, Bukit Damansara
50630 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 2092 1872
Fax: +603 2092 1871
E-mail: vincent@jph.gov.my

Dr. Moktir Singh
Veterinary Officer
Department of Veterinary Services
8th and 9th Floor, Wisma Chase Perdana
Off Jalan Semantan, Bukit Damansara
50630 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 2094 0077, ext. 168
Fax: +603 2093 5804
Email: moktir@jph.gov.my

Ms. Nor Aini Sudin
Director, PDAS
Malaysian Palm Oil Board
Ministry of Plantation Industry and Commodities
P.O. Box 10620
50720 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel : +603 8925 9952
Fax : +603 8922 1742
Email : noraini@mpob.gov.my

Dr. Koh Chu Sing
Director of Technical Marketing
Malaysian Palm Oil Board Promotion Council
(MPOB)
2nd Floor, Wisma Sawit
SS6, Jalan Perbandaran
47301 Kelana Jaya
Selangor, MALAYSIA
Tel.: +603 7806 4097
Fax: +603 7806 2272
Email: koh@mpopc.org.my

Dr. Kalyana Sundram
Head, Food Technology and Nutrition Unit
Ministry of Plantation Industry and Commodity
P.O. Box 10620
50720 Kuala Lumpur, Malaysia
Tel.: +603 8922 2509
Fax. : +603 8925 9446
Email. : kalyana@mpob.gov.my

Dr. Cheah Suan Choo
Senior Research Fellow
Malaysian Palm Oil Board,
Ministry of Plantation Industry and Commodity
P.O. Box 10620
50720 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 8928 2860
Fax: +603 8926 1995
E-mail: cheah@mpob.gov.my

Dr. Abu Bakar Hussin
Director, Food Technology Research Centre
Malaysian Agricultural Research and
Development Institute (MARDI)
P.O.Box 12301, General Post Office
50774 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 8943 7673
Fax: +603 8942 2906
Email: abubakar@mardi.my

Dr. Vilasini Pillai
Research Officer, Biotechnology Research Centre
Malaysian Agricultural Research and
Development Institute (MARDI)
P.O.Box 12301, General Post Office
50774 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 8941 8020
Fax: +603 8945 6037
Email: vila@mardi.my

Ms. Sharidah Yusoff
Regulatory Manager
Federation of Malaysian Manufacturers
Wisma FMM
3, Persiaran Dagang
PJU 9, Bandar Sri Damansara
52200 Kuala Lumpur, MALAYSIA
Tel.: +603 7965 6317
Fax: +603 7965 6768
Email: Sharidah.Yusoff@my.nestle.com

Dr. Tee E Siong
President, Nutrition Society of Malaysia
46, Jalan SS 22/32
47400 Petaling Jaya
Selangor, MALAYSIA
Tel.: +603 7728 7287
Fax: +603 7728 7426
Email: president@nutriweb.org.my

MAURITIUS

Mr. Mohamad Yusuff Boodoo
Senior Research Development officer
Agricultural Development Division
Ministry of Agriculture
Reduit
MAURITIUS
Tel : + () 14644895
Fax : + () 4648749
E-mail : project@intnet.mu

MEXICO MEXIQUE MÉXICO

Lic. Carlos R. Berzunza Sanchez
(Jefe de la delegación)
Director de Normalización Internacional
Dirección General de Normas - Secretaría de
Economía
Av. Puente de Tecamachalco 6
Lomas de Tecamachalco
Naucalpan, Estado de México 53950
MÉXICO
Tel.: +52 55 57 29 94 80
Fax: +52 55 55 20 97 15
E-mail: cberzunz@economia.gob.mx

Lic. Sandra Piña-Salinas
Coordinadora de Asuntos Gubernamentales
AgroBIO México, A.C.
Calderón de la Barca 78 PB. Col. Polanco 11560
MEXICO
Tel.: +52 55 52 81 44 00
E-mail: sandrapina@prodigy.net.mx

Lic. Renée Salas Guerrero
Subdirectora Ejecutiva de Operación Internacional
Comisión Federal para la Protección
Contra Riesgos Sanitarios - Secretaría de Salud
Monterrey 33 Piso 1, Colonia Roma Delegación
Cuauhtémoc
Distrito Federal 06700, MÉXICO
Tel.: +52 55 14 85 86
Fax : +52 52 08 29 74
E-mail: rsalas@salud.gob.mx

M.V.Z. Marcelo Signorini Porchietto
Subdirector Ejecutivo de Efectos Poblacionales
Comisión Federal para la Protección
Contra Riesgos Sanitarios - Secretaría de Salud
Monterrey 33 Piso 10, Colonia Roma Delegación
Cuauhtémoc
Distrito Federal 06700, MÉXICO
Tel.: +52 55 5514 6939
Fax: +52 55 5514 8578
E-mail: msignorini@salud.gob.mx

Q.F.B. María del Pilar Martínez Zepeda
Dictaminadora Especializada
Comisión Federal para la Protección
Contra Riesgos Sanitarios - Secretaría de Salud
Monterrey 33 Piso 3, Colonia Roma Delegación
Cuauhtémoc
Distrito Federal 06700, MÉXICO
Tel.: +52 55 50 80 52 82
E-mail: pilarmz@salud.gob.mx

Laura Bonilla Reyes
 Corporate Manager of Regulatory Affairs
 Unilever México
 Calle 21-E No. 1 CIVAC
 Jiutepec, Morelos 62500, MÉXICO
 Tel.: +52 777 3 29 10 91 / + 52 55 5238 2239
 Fax: +52 777 3 29 12 32
 E-mail: laura.bonilla@unilever.co

MOROCCO
MAROC
MARRUECOS

Mohamed Amaskane
 Chef de Service de la Réglementation et du
 Contentieux, DPVCTRF/DRF/SRC
 Ministère de l'Agriculture du Développement
 Rural et des Pêches Maritimes
 BP 1308, Rabat 10100, MAROC
 Tel. : +212 37 698642
 E-mail : mamaskane@dpvctrf.madrpm.gov.ma

NETHERLANDS
PAYS-BAS
PAISES BAJOS

Mrs. Lysanne van der Lem
 (Head of Delegation)
 Food and Nutrition Division
 Department of Nutrition, Health Protection and
 Prevention
 Ministry of Health, Welfare and Sport
 P.O. Box 20350
 2500 EJ The Hague
 THE NETHERLANDS
 Tel.: +31 70 340 5447 / 6957
 Fax: +31 70 340 55 54
 E-mail: l.vd.lem@minvws.nl

Mr. Eelco Klein
 Senior Policy Officer
 Department of Food Quality and Animal Health
 Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality
 P.O. Box 20401
 2500 EK The Hague
 THE NETHERLANDS
 Tel.: +31 70 378 4131
 Fax: +31 70 378 6141
 E-mail: e.klein@minlnv.nl

Dr. Yvonne M. Huigen
 Senior Public Health Officer
 The Food and Consumer Product Safety Authority
 P.O. Box 19506
 2500 CM The Hague
 THE NETHERLANDS
 Tel.: +31 70 448 48 48
 Fax: +31 70 448 47 47
 E-mail: yvonne.huigen@vwa.nl

Mr. Geert de Rooij, M.Sc.
 Policy Adviser
 Main Board for Arable Products
 P.O. Box 29739
 2502 LS The Hague, THE NETHERLANDS
 Tel.: +31 70 370 8324
 Fax: +31 70 370 8444
 E-mail: g.de.rooij@hpa.agro.nl

Mr. Antonio Ataz
 Delegate representing the Secretariat of the Council
 of the European Union , The Dutch Delegation
 General Secretariat of the European Union
 Rue de la Loi, 175
 B-1048 Brussels, BELGIUM
 Tel. : +32 2 235 4964
 Fax : +32 2 285 9425
 E-mail : antonio.ataz@consilium.eu.int

NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZELANDE
NUEVA ZELANDIA

Ms. Jenny Reid
 (Head of Delegation)
 Assistant Director, Food Standards
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington, NEW ZEALAND
 Tel.: +64 4 463 2582
 Fax: +64 4 463 2583
 E-mail: jenny.reid@nzfsa.govt.nz

Mr. Philip Fawcett
 Programme Manager (Regulatory Standards)
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington, NEW ZEALAND
 Tel.: +64 4 463 2656
 Fax: +64 4 463 2675
 E-mail: phil.fawcett@nzfsa.govt.nz

Ms. Jacqui Bird
 Programme Manager – Food Labelling
 New Zealand Food Safety Authority
 P.O. Box 2835
 Wellington, NEW ZEALAND
 Tel.: +64 4 463 2689
 Fax: +64 4 463 2675
 E-mail: jacqui.bird@nzfsa.govt.nz

Dr. Joan Wright
 General Counsel Regulatory Affairs
 Fonterra Co-operative Group Ltd.
 Private Bag 92032
 Auckland, NEW ZEALAND
 Tel.: +64 9 374 9064
 Fax: +64 9 300 3410
 E-mail: joan.wright@fonterra.com

NICARAGUA

Salvador Efraín Guerrero Gutiérrez
 Responsable de la Oficina del Punto Focal del
 Codex – Nicaragua, Oficina del Punto Focal del
 Codex – Nicaragua, Dirección de Tecnología,
 Normalización y Metrología (DTNM), Ministerio
 de Fomento Industria y Comercio (MIFIC)
 Kilómetro 6½ Carretera Masaya, Frente Camino de
 Oriente
 Managua 8, NICARAGUA
 Tel.: +505 267 0161, ext. 1136
 Fax: +505 267 2019
 E-mail: salvador.guerrero@mific.gob.ni
 codex@mific.gob.ni

NORWAY
NORVEGE
NORUEGA

Mrs. Åse Fulke
 (Head of Delegation)
 Head of Section, Quality and Nutrition
 Norwegian Food Safety Authority
 P.O. Box 383
 N-2381 Brumunddal, NORWAY
 Tel.: +47 23 21 67 00
 Fax: +47 23 21 70 01
 E-mail: ase.fulke@mattilsynet.no

Mrs. Anita Utheim Nesbakken
 Advisor, Section for Quality and Nutrition
 Norwegian Food Safety Authority
 P.O. Box 383
 N-2381 Brumunddal, NORWAY
 Tel.: +47 23 21 67 69
 Fax: +47 23 21 68 01
 E-mail: anune@mattilsynet.no

Dr. Hanne Marit Gran
 Advisor, National Centre for Plants and Vegetable
 Foods
 Norwegian Food Safety Authority
 Moerveien 12
 1430 Ås, NORWAY
 Tel.: +47 64 94 43 54
 Fax: +47 64 94 44 10
 E-mail: hanne.marit.gran@mattilsynet.no

Mr. Paul Aitkenhead
 Quality Manager
 Mills DA
 Sofienberggate 19, Postbox 4644 SOF
 N-0506 Oslo, NORWAY
 Tel.: +47 22 80 86 00
 Fax: +47 22 80 87 00
 E-mail: paul.aitkenhead@mills.no

PANAMA/ PANAMÁ

Ing. Aracelis A. De Vergara
 Foods Plants Supervisor
 Ministry of Health – DEPA
 Ancon Avenue, 253 Building, PANAMA
 Tel.: +507 212 9180
 Fax: +507 212 9114 / 212 9186
 E-mail: depa@minsa.gob.pa
 E-mail: aracelisdv@hotmail.com

PAPUA NEW GUINEA
PAPOUASIE- NOUVELLE GUINEE
PAPUA NUEVA GUINEA

Mr. Elias Taia
 Acting Program Manager
 Technical and Field Services
 Department of Agriculture & Livestock
 P.O. Box 2141 – Boroko, NCD
 PAPUA NEW GUINEA
 Tel.: +6753200658
 Fax: +6753211046
 E-mail: eliaistaia@global.net.pg

PARAGUAY

Mrs. Julia Maldonado Saldivar
 Jefa de Laboratorios del Instituto
 Nacional de Alimentación y Nutrición (INAN)
 Ministerio de Salud Pública y Bienestar Social
 Representante del MSPyBS en la Comisión de
 Codex de Paraguay (CONACAP)
 Avda. Santísima Trinidad esquina Itapúa
 Asunción, PARAGUAY
 Tel.: +59521206874
 Fax: +59521205874
 E-mail: saldivar@telesurf.com.py

PHILIPPINES
FILIPINAS

Ms. Daisy E. Tañafranca
 (Head of Delegation)
 Program Leader, Packaging R&D Center of the
 Philippines, Department of Science and
 Technology
 DOST Compound, General Santos Ave.
 Bicutan, Taguig, PHILIPPINES
 Tel.: +63 2 837 7530
 Fax: +63 2 837 7530
 E-mail: dtanafranca@yahoo.com

Dr. Elias E. Escueta
 President
 Philippine Chamber of Food Manufacturers
 Makati City, PHILIPPINES
 Tel. : + 632 849 8272
 Fax. : + 632 849 8289
 E-mail : eescueta@apac.ko.com

POLAND/ POLOGNE/ POLONIA

Czeslaw Klimczak
 First Secretary
 Embassy of the Republic of Poland
 Economic and Commercial Section
 Suite 6, Level 7, Menara Dato' Onn
 P.O. Box 47, 48, Putra World Trade Centre
 45, Jalan Tun Ismail, 50480, Kuala Lumpur
 MALAYSIA
 Tel : + 603 40430940/4027886/40428517
 Fax : + 603 4030216
 E-mail : brh_msia@tm.net.my

SAMOA

Gladys Fuimaono
 Principal Fair Trading Officer
 Industry Development, Investment Promotion &
 Fair Trading Division
 Ministry of Commerce, Industry & Labour
 P.O. Box 862, 4th Floor, ACC House,
 Apia, SAMOA
 Tel : + 685 20441
 Fax : + 685 20443
 E-mail : codex.samoa@mcil.gov.ws

SENEGAL

Mr. Diakhaidia Diarra
 Nutritionniste Coordinateur
 Comité Codex DANSE
 Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
 BP 10604
 Dakar Liberté, SENEGAL
 Tel.: +2218257732 / + 2216 38 34 56
 Fax: +221 825 08 49
 E-mail: diakhay53@yahoo.com
 zaky@sentoosn

SINGAPORE/ SINGAPOUR/ SINGAPUR

Ms. Lim Lee San (Head of Delegation)
 Head, Food Advertisement/ Labelling and Early
 Warning Branch
 Agri-Food and Veterinary Authority, Singapore
 5, Maxwell Road, #18-00
 Tower Block, MND Complex
 SINGAPORE 069110
 Tel.: +65 6325 8553
 Fax: +65 6324 4563
 E-mail: lim_lee_san@ava.gov.sg

Ms. How Siew Tang
 OC, Free Trade Agreement/ASEAN/Others
 Agri-Food and Veterinary Authority, Singapore
 5, Maxwell Road, #18-00,
 Tower Block, MND Complex
 SINGAPORE 069110
 Tel.: +65 6325 1214
 Fax: +65 6324 4563
 E-mail: how_siew_tang@ava.gov.sg

SOLOMON ISLANDS**ILES SALOMON
 ISLAS SALOMON**

Chris Ruku
 Deputy Director
 Environmental Health Department
 Ministry of Health
 P.O. Box 349,
 Honiara, SOLOMON ISLANDS
 Tel: + 677 25513
 Fax: + 677 25513 / 21805
 E-mail: rsfuis@com.sb

SPAIN/ ESPAGNE/ ESPAÑA

Carlos Leon Arnáiz Ronda
 (Head of Delegation)
 Subdirector General de Calidad del Consumo
 Instituto Nacional del Consumo
 C/Principe de Vergara, 54
 28006-Madrid, ESPAÑA
 Tel.: +34 91 822 44 07
 E-mail: carlos.arnai@consumo-inc.es

D^a Almudena Rollán Gordo
 Técnico Superior
 Subdirección General de Gestión de Riesgos
 Alimentarios
 Agencia Española de Seguridad Alimentaria
 Ministerio de Sanidad y Consumo
 C/Alcalá N^o 56
 28071-Madrid, ESPAÑA
 Tel.: +34 91 338 07 10
 Fax: +34 91 338 01 69
 E-mail: collan@nsc.es

D^a Elisa Revilla
 Subdirectora Adjunta, Ministerio de Agricultura
 Pesca y Alimentación
 Paseo Infanta Isabel N^o 1
 28071-Madrid, ESPAÑA
 Tel.: +34 91 347 45 96
 Fax: +34 91 347 57 28
 E-mail: erevilla@mapya.es

**SUDAN
 SOUDAN**

Al Hussien Abdel Gadir Ahmed
 (Head of Delegation)
 Chemist
 Sudanese Standards & Metrology Organization
 (SSMO)
 P.O. Box 13573, Khartoum, 11111
 SUDAN
 Tel: + 0249 11 83797897
 Fax: + 0249 11 83797898
 E-mail: hasien3@hotmail.com

Ibtihag Bur Eltom
Chemist
Sudanese Standards Metrology Organization
(SSMO)
P.O. Box 13573
Khartoum, SUDAN
Fax: + 249 11 83771486
E-mail: ibtihagbur@hotmail.com

Mubark Awad Elkarim Mhamed
Agricol Engineer
Sudanese Standards Metrology Organization
(SSMO)
P.O. Box 13537
Khartoum, SUDAN
Tel: + 09129 83375
E-mail: Mubark56@hotmail.com

SWAZILAND
SWAZILANDIA

Mr. Siphon E. Shongwe
Senior Health Inspector
Ministry of Health and Social Welfare
P.O. Box 1119
Mbabane, SWAZILAND
Tel.: +268 404 7761 / +268 604 2367
Fax: +268 404 7761
E-mail: rhirho@envirohealth.co.sz
esshonguoe@yahoo.com

SWEDEN
SUEDE
SUECIA

Mrs. Kerstin Jansson
(Head of Delegation)
Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food and Consumer
Affairs
Fredsgatan 8
SE-103 33 Stockholm, SWEDEN
Tel.: +46 8 405 11 68
Fax: +46 8 20 64 96
E-mail: kerstin.jansson@agriculture.ministry.se

Mrs. Birgitta Lund
Principal Administrative Officer
National Food Administration
Box 622
SE-751 26 Uppsala, SWEDEN
Tel.: +46 18 17 56 76
Fax: +46 18 10 58 48
E-mail: bilu@slv.se

Mrs. Carmina Ionescu
Senior Administrative Officer
National Food Administration
Box 622
SE-751 26 Uppsala, SWEDEN
Tel.: +46 18 17 56 01
Fax: +46 18 10 58 48
E-mail: caio@slv.se

Mrs. Svanhild Foldal
Chief Government Inspector
National Food Administration
Box 622, SE-751 26 Uppsala, SWEDEN
Tel.: +46 18 17 55 63
Fax : +46 18 10 58 48
E-mail: svfo@slv.se

SWITZERLAND/ SUISSE/ SUIZA

Mrs. Awilo Ochieng Pernet, lic.iur.
(Head of Delegation)
Codex Alimentarius
International Food Safety Issues
Swiss Federal Office of Public Health
Schwarzenburgstrasse 165
CH-3003 Bern, SWITZERLAND
Tel.: +41 31 322 00 41
Fax: +41 31 322 95 74
E-mail: awilo.ochieng@bag.admin.ch

Mrs. Helen Falco
International Regulatory Affairs
Nestec Ltd. - 55 Avenue Nestlé
CH-1800 Vevey, SWITZERLAND
Tel.: +41 21 924 42 13
Fax: +41 21 924 45 47
E-mail : helen.falco@nestle.com

TANZANIA/ TANZANIE

Dr. Claude J.S. Mosha
Chief Standards Officer
Head Agriculture and Food Section
Codex Contact Point Officer
Tanzania Bureau of Standards
P.O. Box 9524
Dar Es Salaam, TANZANIA
Tel: + 255 741 32 4495
Fax: + 255 22 245 0959
E-mail: cjsmosha@yahoo.co.uk

THAILAND/ THAILANDE/ TAILANDIA

Dr. Songsak Sri Anujata
(Head of Delegation)
Advisor, Institute of Nutrition
Mahidol University - Salaya, Putthamonton
73170 Nakhornpathom, THAILAND
Tel.: +662 8002380 ext. 311
Fax: +662 441 9344
E-mail: rassn@mahidol.ac.th

Miss Metanee Sukontarug
Director Office of Commodity and System
Standards
National Bureau of Agricultural Commodity and
Food Standards
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Rajadamnern Nok Avenue
Bangkok 10200, THAILAND
Tel.: +66 2 280 3900
Fax: +66 2 280 3899
E-mail: metanee@acfs.go.th

Dr. Chanin Charoenpong
Senior Food Expert, Food Control Division
Food and Drug Administration
Ministry of Public Health
Nonthaburi 11000, THAILAND
Tel.: +662 590 7030
Fax: +662 591 8460
E-mail: chanin@fda.moph.go.th

Mrs. Darunee Edwards
Deputy Director, National Center for Genetic
Engineering and Biotechnology
113 Thailand Science Park, Phaholyothin Rd.
Klong 1, Khong Luang
Pathumthani 12120, THAILAND
Tel.: +662 564 6700, ext. 3163
Fax: +662 564 6701
E-mail: dedwards@biotec.or.th

Mr. Poonkeite Thangsombat
Thai Food Processors Association
Ocean Tower 1, 9th Floor
New Ratchadapisek Road, Klongtoey
Bangkok 10110, THAILAND
Tel.: +662 261-2684-6
Fax: +662 261-2687
E-mail: thaifood@thaifood.org

Miss Ornsurang Teerawat
Food Technologists, Food Control Division
Food and Drug Administration
Ministry of Public Health
Nonthaburi 11000, THAILAND
Tel.: +662 590 7209
Fax: +662 591 8460
E-mail: t.ornsurang@lycos.com

Miss Korwadee Phonklang
Standard Officer
Office of Commodity and System Standards
National Bureau of Agricultural Commodity and
Food Standards
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Rajadamnern Nok Avenue
10200 Bangkok, THAILAND
Tel.: +66 2 280 3887
Fax: +66 2 280 3899
E-mail: korwadee@acfs.go.th

TRINIDAD AND TOBAGO
TRINITÉ-ET-TOBAGO
TRINIDAD Y TABAGO

Mrs. Nirmala Beharrysingh
Secretary, Food Advisory Committee
Chemistry/Food and Drugs Division
Ministry of Health
92, Frederick St., Port-of-Spain, Trinidad & Tobago
Tel.: +8686235242
Fax: +8686232477
E-mail: cfdd@carib-link.net

TUNISIA/ TUNISIE/ TÚNEZ

Zakaria H'Mad
Directeur Général des Industries Alimentaires
Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Petites
et Moyennes Entreprises
Immeuble Ennozha
Rue 8001 Monplaisir
1002 Tunis, TUNISIE
Tel.: +216 71 289 562 / +216 71 940 198
Fax: +216 71 789 159 / +216 71 941 080
E-mail: zakaria.hmad@email.ati.tn

TURKEY/ TURQUIE/ TURQUIA

Dr. Nevzat Artik
Deputy Director General
Protection and Control General Direct.
Ministry of Agriculture & Rural Affairs
Yenimahalle, Ankara, TURKEY
Tel.: +90 312 327 1668
Fax: +90 312 344 6872
E-mail: nartik@kkgm.gov.tr

**UNITED KINGDOM/ ROYAUME-UNI/
REINO UNIDO**

Alette Addison
Food Standards Agency
Aviation House
125 Kingsway
London WC2B 6NH
UNITED KINGDOM
Tel.: +020 7276 8075
Fax: +020 7276 8193
E-mail: alette.addison@foodstandards.gsi.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Leslye M. Fraser
(Head of Delegation)
Director, Office of Regulations and Policy
Center for Food Safety and Applied Nutrition
Department of Health and Human Services
U.S. Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway, HFS-4, Room 4A-004
College Park, Maryland 20740, U.S.A.
Tel.: (301) 436-2379
Fax: (301) 436-2637
E-mail: leslye.fraser@fda.hhs.gov

Danielle Schor
(Alternate Delegate)
Chief of Staff
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
14th & Independence Ave.
Washington, DC 20250, U.S.A.
Tel.: (202) 720-6618
Fax: (202) 690-0550
E-mail: danielle.schor@fsis.usda.gov

Government Advisors

Syed Amjad Ali
Senior Staff Officer - U.S. Codex Office
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Avenue, SW, Room 4861
Washington, DC 20250, U.S.A.
Tel.: (202) 205-0574
Fax: (202) 720-3157
E-mail: syed.ali@fsis.usda.gov

Mr. Bryan O'Byrne
International Trade Specialist
U.S. Department of Commerce
14th & Constitution Ave., NW
Washington, DC 20230, U.S.A.
Tel.: (202) 482-0705
Fax: (202) 482-6097
E-mail: bryan_o'byrne@ita.doc.gov

Mr. Keith Jones
Director, Program Development
National Organic Program
Agricultural Marketing Service
U.S. Department of Agriculture
1400 Independence Avenue, SW
Room 4008, AG Stop 0268
Washington, DC 20250, U.S.A.
Tel.: (202) 720-3252
Fax: (202) 205-7806
E-mail: keith.jones@usda.gov

Mr. Jack A. Bobo
Deputy Chief, Biotechnology Trade Division
U.S. Department of State
EB/TPP/ABT, Room 3831A, 2201 C St NW
Washington, DC 20520
Tel.: (202) 647-1647
Fax: (202) 647-2302
E-mail: boboja@state.gov

Dr. Ritu Nalubola
Food Technologist
Office of Nutritional Products, Labeling and
Dietary Supplements
Center for Food Safety and Applied Nutrition
Food and Drug Administration (HFS-820)
5100 Paint Branch Parkway
College Park, Maryland 20740, U.S.A.
Tel.: (301) 436-2371
Fax: (301) 436-2636
E-mail: ritu.nalubola@cfsan.fda.gov

Dr. Edward Scarbrough
U.S. Codex Manager
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
Room 4861, South Building
1400 Independence Avenue, SW
Washington, DC 20250, U.S.A.
Tel.: (202) 720-2057
Fax: (202) 720-3157
E-mail: ed.scarbrough@fsis.usda.gov

Ms. Audrey Talley
Deputy Director, Food Safety and Technical
Services Division/ITP
U.S. Department of Agriculture
14th & Independence Avenue, SW
Room 5545 – South Building
Washington, DC 20250, U.S.A.
Tel.: (202) 720-9408
Fax: (202) 690-0677
E-mail: talley@fas.usda.gov

Dr. Michael Wehr
Codex Program Coordinator
Centre for Food Safety and Applied Nutrition
U.S. Food and Drug Administration
5100 Paint Branch Parkway, Room 1B-003
College Park, Maryland 20740, U.S.A.
Tel.: (301) 436-1724
Fax: (301) 436-2618
E-mail: michael.wehr@cfsan.fda.gov

Ms. Dawn A. Williams
International Trade Specialist
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
2101 L Street, NW, Suite 5500
Washington, DC 20037, U.S.A.
Tel.: (202) 418-3454
Fax: (202) 418-3604
E-mail: dawn.williams@fas.usda.gov

Tamara Withers
International Affairs
U.S. Department of Agriculture, Foreign
Agricultural Service
1400 Independence Ave. SW, Room 3229
Washington, DC 20250-1084, U.S.A.
Tel.: (202) 720-1136
Fax: (202) 690-0892
E-mail: tamara.withers@fas.usda.gov

Non-Government Advisors

Mr. C.W. McMillan
President, C.W. McMillan Company
P.O. Box 10009
Alexandria, VA 22310, U.S.A.
Tel.: (703) 960-1982
Fax: (703) 960-4976
E-mail: cwmco@aol.com

Ms. Peggy Rochette
Senior Director of International Affairs
Food Products Association
1350 I Street, NW
Washington, DC 20005, U.S.A.
Tel.: (202) 639-5921
Fax: (202) 639-5991
E-mail: prochette@fpa-food.org

VIET NAM

Dinh Thanh Phuong
 Director, National Fisheries Quality Assurance and
 Veterinary Directorate – Branch 2
 31 Ngu Hanh Son Street
 Da Nang City, VIET NAM
 Tel.: +84 511 950473
 Fax: +84 511 836154
 E-mail: naf2@dng.vnn.vn

Mr. Lai Van Ty
 Deputy Chief, Inspection Division
 Department of Quality Control for Goods
 70 Tran Hung Dao Street
 Hoankiem District, Hanoi, VIET NAM
 Tel.: +844 9427409
 Fax: +844 8222520
 E-mail: qlclhh@vnn.vn

**INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL
 ORGANIZATIONS
 ORGANISATIONS
 NONGOUVERNEMENTALES
 INTERNATIONALES
 ORGANIZACIONES INTERNACIONALES
 NO GUBERNAMENTALES**

**ASSOCIATION OF EUROPEAN COELIAC
 SOCIETIES (AOECS)
 ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS
 COELIAQUES EUROPÉENNES
 ASOCIACIÓN DE SOCIEDADES CELÍACAS
 EUROPEAS**

Hertha Deutsch
 Chair of AOECS Codex and Labelling Affairs
 Anton Baumgartner Str. 44/C5/2302
 A-1230 Vienna, AUSTRIA
 Tel.: +43 1 66 71 887
 Fax: +43 1 66 71 887
 E-mail: hertha.deutsch@utanet.at

**BIOTECHNOLOGY INDUSTRY
 ORGANIZATION (BIO)**

Dr. Michael J. Phillips
 Vice President for Food and Agriculture
 Biotechnology Industry Organization
 1225 Eye Street NW,
 Washington, DC 20005, U.S.A.
 Tel.: (202) 962-9200
 Fax: (202) 962-9201
 E-mail: mphillips@bio.org

Mr. Jeff Fritz
 Manager, International Government Affairs
 DuPont - Biotechnology Industry Organization
 11010 Berry St., Suite 1600
 Fort Wayne, IN 46802, U.S.A.
 Tel.: (260) 425-5882
 Fax: (260) 425-5836
 E-mail: jeff.fritz@usa.dupont.com

CONSUMERS INTERNATIONAL

Mr. David Cuming
 GM Campaign Manager
 Consumers International - Head Office
 24 Highbury Crescent
 London N5 1RX, UNITED KINGDOM
 Tel.: +44 207 226 6663, ext. 213
 Fax: +44 207 354 0607
 E-mail: dcuming@consint.org

Ms. Julia Crosfield
 GM Campaign Communications Officer
 Consumers International - Head Office
 24 Highbury Crescent
 London N5 1RX, UNITED KINGDOM
 Tel.: +44 207 226 6663, ext. 212
 Fax: +44 207 354 0607
 E-mail: jcrosfield@consint.org

Ms. Catherine Rutivi
 Programme Officer
 Consumers International – Regional Office for
 Africa
 31 A Lincoln Road, Belgravia
 Private Bag A6215 Avondale, Harare, Zimbabwe
 Tel.: +263 4 302283 / 307259
 Fax: +263 4 303092
 E-mail : crutivi@ci-roaf.co.zw

Ms. Saree Aongsamwang
 Director, Foundation for Consumers (FFC)
 211/2 Soi Ngamwongwan 31
 Ngamwongwan Road
 Nonthaburi 11000, THAILAND
 Tel.: +66 2 952 5060 / 5062
 Fax: +66 2 580 9337
 E-mail: saree@consumerthai.org

Ms. Sue Davies
 Chief Policy Adviser
 Which? / Consumers' Association
 2 Marylebone Road
 London NW1 4DF, UNITED KINGDOM
 Tel.: +44 207 770 7274
 Fax: +44 207 770 7666
 E-mail: sue.davies@which.co.uk

Ms. Jean Halloran
 Director, Food Policy
 Consumers Union of U.S.
 101 Truman Avenue, Yonkers, NY 10703, U.S.A.
 Tel.: (914) 378-2455
 Fax: (914) 378-2928
 E-mail: hallje@consumer.org

Dr. Michael Hansen
 Senior Research Associate
 Consumers Union of U.S., 101 Truman Avenue
 Yonkers, NY 10703-1057, U.S.A.
 Tel.: (914) 378-2452
 Fax: (914) 378-2928
 E-mail: hansmi@consumer.org

Ms. Clare Hughes
 Food Policy Officer
 Australian Consumers' Association
 57 Carrington Road
 Marrickville 2204, AUSTRALIA
 Tel.: +612 9577 3375
 Fax: +612 9577 3377
 E-mail: chughes@choice.com.au

Prof. Sri Ram Khanna
 Managing Trustee, Voluntary Organisation in
 Interest of Consumer Education (VOICE)
 441 Jungpura, Mathura Road
 10024 New Delhi , INDIA
 Tel.: +91 11 24319078, 79, 80
 Fax: +91 11 24319081
 E-mail: srkhanna@giasdl01.vsnl.net.in
 testing@consumer-voice.org

Mr. Samuel Ochieng
 Chief Executive Officer
 Consumer Information Network
 P.O. Box 7569
 Nairobi 00300, KENYA
 Tel.: +254 207 81131
 Fax: +254 207 981131
 E-mail: cin@insightkenya.com

Hector Villaverde
 Consultor
 Consumers International
 Gonzalo Ramirez 2133/602
 CP 11200
 Montevideo, URUGUAY
 Tel: + 598 2 413 6072
 Fax: + 598 2 413 6072
 E-mail: ceadu@montevideo.com.uy

**COUNCIL FOR RESPONSIBLE NUTRITION
 (CRN) / CONSEJO PARA UNA NUTRICIÓN
 RESPONSABLE**

Ms. Sarah A. Key
 Morgan, Lewis & Bockius LLP
 111 Pennsylvania Avenue, NW
 Washington, DC, 20004, U.S.A.
 Tel.: (202) 739-5248 - Fax: (202) 739-3001
 E-mail: skey@morganlewis.com

Mr. How Kam Chiong
 Manager, Technical and Regulatory Affairs
 Amway Malaysia Sdn Bhd
 34, Jalan 223, 46100 Petaling Jaya
 Selangor, MALAYSIA
 Tel.: +603 79645222 - Fax: +603 79645299
 E-mail: how_kam_chiong@amway.com

Mr. Edward Johns
 Director of Government and Industry Affairs
 Herbalife International
 517 C Street, NE
 Washington, DC 20002, U.S.A.
 Tel.: (202) 547-7030 - Fax: (202) 547-8535
 E-mail: EdwardJ@Herbalife.com

CROPLIFE INTERNATIONAL

Janet E. Collins
 CropLife International
 Monsanto Company
 1300 I Street, NW
 Suite 450 East - Washington, DC 20005, USA
 Tel : + 1 202 383 2861
 Fax : + 1 202 789 1819
 E-mail : janet.e.collins@monsanto.com

Mr. Mark Mansour
 Morgan Lewis & Bockins LLP
 1111 Pennsylvania Avenue, N.W.
 Washington, DC 20004, USA
 Tel : + 1 202 739 6366
 Fax : + 1 202 739-3001
 E-mail : mmansour@morganlewis.com

**ENZYME TECHNICAL ASSOCIATION
 (ETA)**

Robert G. Bursey, Ph.D.
 Director, Scientific and Regulatory Affairs
 Ajinomoto Corporate Services, LLC.
 1120 Connecticut Avenue, Suite 1010
 Washington, DC 20036, U.S.A.
 Tel.: (202) 457-0284, ext. 301
 Fax: (202) 457-0107
 E-mail: burseyb@ajiusa.com

GREENPEACE INTERNATIONAL

Mr. Bruno Heinzer
 Greenpeace International
 Postfach
 8031 Zurich, SWITZERLAND
 Tel.: +41 1 4474141
 Fax: +41 1 4474199
 E-mail: bheinzer@ch.greenpeace.org

**INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS
 (IFT)**

Ms. Gloria Brooks-Ray
 Adviser, Codex and International Regulatory
 Affairs
 Exponent Food and Chemicals
 P.O. Box 97
 Mountain Lakes, NJ 07046, U.S.A.
 Tel.: (973) 334-4652
 Fax: (973) 334-4652
 E-mail : gbrooksray@exponent.com

Mr. Robert Conover
 Director
 Kikkoman Foods, Inc.
 P.O. Box 69
 Walworth, WI 53121, U.S.A.
 Tel.: (262) 275-1651
 Fax: (262) 275-9452
 E-mail: rconover@kikkoman.com

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF
CONSUMER FOOD ORGANIZATIONS
(IACFO)**

Mr. Bruce Silverglade
President, International Association of Consumer
Food Organizations (IACFO)
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 300
Washington, DC 20009, U.S.A.
Tel.: (202) 332-9110
Fax: (202) 265-4954
E-mail: bsilverglade@cspinet.org

Mr. Bill Jeffery, L.L.B.
Regional Coordinator
International Association of Consumer Food
Organizations (IACFO)
Suite 4550 CTTC Building
1125 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario K1S 5R1, CANADA
Tel.: (613) 244-7337
Fax: (613) 244-1559
E-mail: jefferyb@istar.ca

Ms. Natsuko Kumasawa
Regional Coordinator, East Asia
International Association of Consumer Food
Organizations (IACFO)
C/o Japan Offspring Fund (JOF)
2-5-2, Kojimachi Chiyoda
Tokyo 102-0083, JAPAN
Tel.: +81 3 5276 0256
Fax: +81 3 5276 0259
E-mail: natsuko@tabemono.info

Mr. Takayuki Iino
International Association of Consumer Food
Organizations (IACFO)
C/o Japan Offspring Fund (JOF)
2-5-2 Kojimachi, Chiyoda
Tokyo 102-0083, JAPAN
Tel.: +81 3 5276 0256
Fax: +81 3 5276 0259
E-mail: mail@tabemono.info

**INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE
DEVELOPMENT OF NATURAL GUMS
(AIDGUM)
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR
LE DEVELOPPEMENT DES GOMMES
NATURELLES (AIDGUM)**

Prof. John R. Lupien
International Association for the Development of
Natural Gums (AIDGUM)
129 Chemin de Croisset, BP 4151
76723 Rouen cedex 3, FRANCE
Tel.: +33 2 32 83 18 18
Fax: +33 2 32 83 19 19
E-mail: lupien@srd.it

**INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION
NETWORK (IBFAN)
RESEAU INTERNATIONAL DES GROUPES
D'ACTION POUR L'ALIMENTATION
INFANTILE (IBFAN)**

Siti Norjinh Moin
International Baby Food Action Network (IBFAN)
7A Jalan Kolam Air.
Kg. Klang Gate Baru, 53100 Kuala Lumpur
Tel: + 019 3222250
Fax: + 03 41072862
E-mail: norjinh@hotmail.com

**INTERNATIONAL COUNCIL OF
BEVERAGES ASSOCIATIONS (ICBA)**

Ms. Päivi Julkunen
Chair, ICBA Committee for Codex
International Council of Beverages Associations
C/o UNESDA
79 Boulevard Saint Michel
B-1040 Brussels, BELGIUM
Tel.: +32 2 743 40 50
Fax: +32 2 732 51 02
E-mail: icba@agep.be

Mr. Richard Ross
International Council of Beverages Associations
C/o UNESDA
79 Boulevard Saint Michel
B-1040 Brussels, BELGIUM
Tel.: +32 2 743 40 50
Fax: +32 2 732 51 02
E-mail: icba@agep.be

Mr. Hiromi Ohta
Technical Adviser
Japan Soft Drinks Association
333 Nihonbashi – Muyomachi Chno-Ku
Tokyo, Japan
Tel : + 81-3-3270-7300
Fax : + 81-3-3270-7306
E-Mail : info.jsdc@j-sda.or.jp

Dr. Shuji Iwata
Chair, Technical Committee
Japan Soft Drinks Association
333 Nihonbashi – Muromachi
Chon-Ku, Tokyo, Japan
Tel : + 813 3270 7300
Fax : + 813 3270 7306
E-Mail : info.jsdc@j-sda.or.jp

**INTERNATIONAL COUNCIL OF
GROCERY MANUFACTURERS
ASSOCIATIONS (ICGMA)/CONSEIL
INTERNATIONAL DES ASSOCIATIONS DE
FABRICANTS DE PRODUITS D'EPICERIE /
CONSEJO INTERNACIONAL DE
ASOCIACIONES DE FABRICANTES DE
COMESTIBLES**

Ms. Monica Gonzalez
Director, Regulatory & Scientific Policy
Grocery Manufacturers of America (GMA)
2401 Pennsylvania Ave., NW,
Washington, DC, 20037, U.S.A.
Tel.: (202) 337-9400
Fax: (202) 337-4508
E-mail: mgonzalez@gmabrands.com

**INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION
(IDF) / FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE LAITERIE / FEDERACION
INTERNACIONAL DE LECHERIA**

Mr. Jørgen Hald Christensen
Head of Division - Danish Dairy Board
Frederiks Alle 22
DK – 8000 Aarhus C, Denmark
Tel.: +45 87312000
Fax: +45 87312001
E-mail: jhc@mejeri.dk

Mr. Thomas Kützemeier
Managing Director and Secretary General
FIL-IDF Germany
C/o Verband der Deutschen Milchwirtschaft
137, Meckenheimer Allee 137
D-53115 Bonn, GERMANY
Tel.: +49 228 98 24 30
Fax: +49 228 98 24 320
E-mail: th.kuetzemeier@vdm-deutschland.de

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
CHEWING GUM ASSOCIATIONS (IFCGA)**

Mr. John S. Eldred
Partner, Keller and Heckman LLP
Counsel to IFCGA
300 Huaihai Central Road
Shanghai 200021, CHINA
Tel. : +86 21 5116 2879
Fax : +86 21 5116 2965
E-mail : eldred@khlaw.cn

**INTERNATIONAL FEDERATION OF FRUIT
JUICE PRODUCERS (IFU)**

Jan Hermans
International Federation of Fruit Juice Producers
23 Boulevard des Capucines
75002 Paris, FRANCE
Tel.: +33 1 47 42 82 80
Fax: +33 1 47 42 82 81
E-mail: ifu@wanadoo.fr
Jan.hermans@aijn.org

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS
(IFOAM)**

Mr. Otto Schmid
International Federation of Organic Agriculture
Movements (IFOAM)
FiBL, Research Institute for Organic Agriculture
Ackerstrasse, CH-5070 Frick, SWITZERLAND
Tel.: +41 62 865 72 72
Fax: +41 62 865 72 73
E-mail: otto.schmid@bluewin.ch
otto.schmid@fibl.org

Ong Kung Wai
Consultant, IFOAM - IFOAM Head Office
Charles-de-Gaulle-Strasse 5
D-53113 Bonn, GERMANY
Tel.: +49 228 92650 10
Fax: +49 228 92650 99
E-mail: kungwai@tm.net.my

**INTERNATIONAL FROZEN FOOD
ASSOCIATION (IFFA)**

Mr. Robert Garfield
Senior Vice President
International Frozen Food Association
2000 Corporate Ridge – Suite 1000
McLean, VA 22102, U.S.A.
Tel.: (703) 821-0770
Fax: (703) 821-1350
E-mail : rgarfield@affi.com

**INTERNATIONAL GLUTAMATE
TECHNICAL COMMITTEE (IGTC)
COMITE INTERNATIONAL TECHNIQUE
DE L'ACIDE GLUTAMIQUE (IGTC)**

Mrs. Yoko Ogiwara
Scientific Adviser
Ajinomoto Co., Inc.
Kyobashi 1-15-1, Chuo-ku
Toyko 104-8315, JAPAN
Tel. : +81 (0) 3 5250 8184
Fax : +81 (0) 3 5250 8403
E-mail : yoko_ogiwara@ajinomoto.com

**INTERNATIONAL LIFE SCIENCE
INSTITUTE (ILSI)**

Dr. Sadahiko Ogihara
Director, Quality Assurance
ASEAN Headquarters
Ajinomoto Co., Inc.
487/1 Si Ayutthaya Road
Khwaeng Thanon Phaya Thai
Khet Ratchatewi
Bangkok 10400, THAILAND
Tel.: +66 2 248 7241
Fax: +66 2 248 7242
E-mail: sadahiko_ogihara@bkk.ajinomoto.com

Mr. Hiroaki Hamano
Senior Adviser, Regulatory and Technical Affairs
Danisco Japan Ltd.
Park West 9F, 6-12-1, Nishi-Shinjuku
Tokyo, JAPAN 160-0023
Tel.: +81 3 5381 3919
Fax: +81 3 5381 3951
E-mail: hiroaki.hamano@danisco.com

Dr. Toshio Shimizu
Fresco Japan Co. Ltd.,
2-22-20-102, Akasaka, Minato-ku
Tokyo, JAPAN 107-0052
Tel.: +81 3 5549 4637
Fax: +81 3 5549 4638
E-mail: shimizu@frescojapan.co.jp

Dr. Dong Yeon Kim
Scientific & Regulatory Director
Pepsi Co. International – Asia
16-17th Floor, Emporium Tower
622 Sukhumvit Road
Klongton, Klongtoey
BANGKOK 10110, THAILAND
Tel.: +66 2 624 6800
Fax : +66 2 624 6955
E-mail : DongYeon.Kim@intl.fritolay.com

Ms. Pauline Chan
Senior Program Manager
ILSI Southeast Asia Region
1 Newton Road, Goldhill Plaza
Podium Block #03-45
SINGAPORE 308899
Tel.: +65 6352 5220
Fax: +65 6352 5536
E-mail: paulinechan@ilsisea.org.sg

Dr. CHOO Bee Khim
Regulatory Manager
Fonterra Co-operative Group Ltd.
1 Pickering Street, Great Eastern Centre
SINGAPORE 048659
Tel.: +65 6311 3914
Fax: +65 6538 2290
E-mail: beekhim.choo@fonterra.com

Dr. Eiichiro Manabe
Manager of Corporate Planning Division
Taisho Pharmaceutical Co., Ltd.
24-1, Takada 3-chome, Toshima-ku
Tokyo, JAPAN 170-8633
Tel.: +81 3 3985 1328
Fax: +81 3 3982 9148
E-mail: e-manabe@so.taisho.co.jp

Dr. B.H. Lim
Regulatory Affairs Manager
DSM Nutritional Products Asia Pacific Pte Ltd.
78 Shenton Way #21-01
SINGAPORE 079120
Tel.: +65 6325 6231
Fax: +65 6225 5213
E-mail: boon-hwa.lim@dsm.com

Ms. Hasreena Bte Hashim
Regulatory Affairs Manager
New Zealand Milk (Malaysia) Sdn Bhd
Lot 12, Subang Hi-Tech Industrial Park
Jalan Delima 1/1, Batu Tiga
40300 Shah Alam, Selangor
MALAYSIA
Tel.: +60 3 5630 2714
Fax: +60 3 5635 2995
E-mail:
hasreena.hashim@my.newzealandmilk.com

**JOINT FAO/WHO SECRETARIAT
SECRETARIAT MIXTE FAO/OMS
SECRETARIADO CONJUNTO FAO/OMS**

Selma H. Doyran
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, ITALY
Tel.: +39 06 570 55826 - Fax: +39 06 570 54593
E-mail: selma.doyran@fao.org

Yoshihide Endo
Food Standards Officer
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, ITALY
Tel.: +39 06 570 54796 - Fax: +39 06 570 54593
E-mail: yoshihide.endo@fao.org

Noriko Iseki
Senior Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, ITALY
Tel.: +39 06 570 53195 - Fax: +39 06 570 54593
E-mail: noriko.iseki@fao.org

Ji Young-Ae
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, ITALY
Tel. : + 39 06 503 6641 - Fax. : + 39 06 570 54593
E-mail : youngae.ji@fao.org

**CANADIAN SECRETARIAT
SECRETARIAT CANADIEN
SECRETARIADO CANADIENSE**

Mr. Ron Burke
Director and Codex Contact Point for Canada
Bureau of Food Regulatory, International and
Interagency Affairs, Food Directorate, Health
Canada
2nd Floor, Building #7 (0702C1), Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2, CANADA
Tel.: (613) 957-1748
Fax: (613) 941-3537
E-mail: ronald_burke@hc-sc.gc.ca

Mr. Allan McCarville
Senior Advisor
Bureau of Food Regulatory, International
and Interagency Affairs, Food Directorate, Health
Canada
2nd Floor, Building #7 (0702C1), Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2, CANADA
Tel.: (613) 957-0189
Fax: (613) 941-3537
E-mail: allan_mccarville@hc-sc.gc.ca

Mr. Bertrand Gagnon
Manager, Programs International Coordination
Canadian Food Inspection Agency
159 Cleopatra Drive
Ottawa, Ontario K1A0Y9 CANADA
Tel.: (613) 221-7161
Fax: (613) 221-7295
E-mail: bgagnon@inspection.gc.ca

Mrs. Santina Scalzo
Manager, Codex Program Services
Bureau of Food Regulatory, International
and Interagency Affairs, Food Directorate, Health
Canada
2nd Floor, Building #7 (0702C1), Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2, CANADA
Tel.: (613) 957-1749 - Fax: (613) 941-3537
E-mail: santina_scalzo@hc-sc.gc.ca

Ms. Soad Sabbagh
Conference and Process Coordinator
Codex Program Services
Bureau of Food Regulatory, International
and Interagency Affairs, Food Directorate, Health
Canada
2nd Floor, Building #7 (0702C1), Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0L2, CANADA
Tel.: (613) 952-7354 - Fax: (613) 941-3537
Codex_canada@hc-sc.gc.ca

Ms. Traudy Tremblay
Programs International Coordination Office
Canadian Food Inspection Agency
159 Cleopatra Drive
Ottawa, Ontario K1A0Y9 CANADA
Tel.: (613) 221-7210 - Fax: (613) 221-7295
E-mail: ttremblay@inspection.gc.ca

**MALAYSIAN SECRETARIAT
SECRETARIAT DE MALAISIE
SECRETARIADO DE MALASIA**

Ms. Nik Shabnam Nik Mohd Salleh
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833510 - Fax: 603-88893815
Email: shabnam@moh.gov.my

Dr. Mohd Yusof Hj. Ibrahim
Deputy Director of Sabah (Public Health)
Department of Health Sabah
1st Floor, Rumah Persekutuan
P.O Box 11290
88814 Kota Kinabalu, Sabah, MALAYSIA
Phone: 088 - 265960
Fax: 088-217740
Email: sofy1008@tm.net.my

Mr. Jamal Khair Hashim
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: jamal_khair@moh.gov.my

Ms. Norlida Md. Darus
Principal Assistant Director
Department of Health Sabah
1st Floor, Rumah Persekutuan
P.O Box 11290
88814 Kota Kinabalu, Sabah, MALAYSIA
Phone: 088 - 265960
Fax: 088-217740
Email: norlimd@pd.jaring.my

Dr. George G. Mathew
Family Physician
Post Box 620
Tuaran Hospital, 89208 Tuaran
Sabah, MALAYSIA
Tel: 088 -792330 / 088 - 788794
Fax: 088 - 788795
Email: georgem0310@yahoo.com

Ms. Mariam Abdul Latiff
Principal Assistant Director
Jabatan Kemajuan Islam Malaysia (JAKIM)
Level 1, Block D 7, Parcel D
Federal Government Administrative Centre
62519 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603 - 88864229
Fax: 603 - 88894951
Email: mariamlatif@islam.gov.my

Mr. Chin Cheow Keat
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833513
Fax: 603-88893815
Email: chin@moh.gov.my

Ms. Zaleenah Zainuddin
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833518
Fax: 603-88893815
Email: zaleenah@moh.gov.my

Dr A'aisah Senin
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: a'aisah@moh.gov.my

Mr. Mohd. Salim Dulatti
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: salimd@moh.gov.my

Ms Norrani Eksan
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: norranie@moh.gov.my

Ms. Sharizat Ahmad
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833517
Fax: 603-88893815
Email: sharizat@moh.gov.my

Dr. Lokman Rejali
Principal Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: lokman@moh.gov.my

Mr. Shamsuddin Ahmad
Principal Assistant Director
Department of Health Sabah
1st Floor, Rumah Persekutuan
P.O Box 11290
88814 Kota Kinabalu, Sabah, MALAYSIA
Phone: 088 - 265960
Fax: 088-217740
Email: shams1960m@yahoo.com.my

Ms. Faridah Malik Shari
Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Pusat Pentadbiran Kerajaan Persekutuan
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833546
Fax: 603-88893815
Email: faridahms@moh.gov.my

Mr. Zamanhuri Umordin
Assistant Director
Food Safety & Quality Division
Department of Public Health
Ministry of Health Malaysia
Level 3, Block E7, Parcel E
Pusat Pentadbiran Kerajaan Persekutuan
62590 Putrajaya, MALAYSIA
Phone: 603-88833888
Fax: 603-88893815
Email: zaman@moh.gov.my

**WHO PERSONNEL
PERSONNEL DE L'OMS
PERSONAL DE LA OMS**

Ingrid Keller
Technical Officer
World Health Organization
20 Avenue Appia
CH-1211 Geneva 27, SWITZERLAND
Tel.: +41 22 791 3448
Fax: +41 22 791 3448
E-mail: kelleri@who.int

**AVANT-PROJET D'AMENDEMENT À LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES
DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES
(Déclaration quantitative des ingrédients)
(À l'étape 5 de la procédure)**

5. MENTIONS OBLIGATOIRES SUPPLÉMENTAIRES

5.1 Déclaration quantitative des ingrédients

5.1.1 Sur tout aliment vendu comme un mélange ou une combinaison d'ingrédients devra figurer le pourcentage initial en poids ou en volume selon qu'il convient de chaque ingrédient au moment de la fabrication de l'aliment (y compris les ingrédients des ingrédients composés ou les catégories d'ingrédients¹) lorsque :

- (a) sa présence est soulignée sur l'étiquette au moyen de mots ou d'images ou de représentations graphiques; ou
- (b) il est essentiel pour caractériser l'aliment et
il est essentiel pour distinguer l'aliment d'autres aliments avec lesquels ce dernier pourrait être confondu ; ou
- (c) [il figure/est souligné dans le nom de l'aliment à moins que cela ne soit pas jugé opportun par les autorités nationales] ; ou
- (d) [les autorités nationales jugent sa déclaration nécessaire pour améliorer la santé des consommateurs ou empêcher qu'ils ne soient trompés];
- (e) [il fait l'objet d'une allégation explicite ou implicite au sujet de la présence de fruits, de légumes, de grains entiers ou de sucres ajoutés]

Cette mention n'est pas exigée lorsque :

- (f) l'ingrédient représente moins de [2 %/5 %] du poids total du produit et a été utilisé comme aromatisant ; ou
- (g) des normes du Codex Alimentarius spécifiques à un produit contredisent les présentes dispositions.

5.1.2 L'information exigée au paragraphe 5.1.1 devra figurer sur l'étiquette du produit sous forme d'un pourcentage numérique.

Le pourcentage initial en poids ou en volume selon le cas de chacun de ces ingrédients doit être indiqué sur l'étiquette à proximité immédiate des mots ou images ou représentations graphiques soulignant chacun d'eux, ou à côté du nom de l'aliment, ou à côté de chaque ingrédient correspondant mentionné dans la liste des ingrédients sous la forme d'un pourcentage moyen.

Pour les aliments qui ont perdu de l'humidité à la suite d'un traitement thermique ou d'un autre traitement, la quantité correspondra à la quantité de l'ingrédient ou des ingrédients employés par rapport au produit fini. La quantité sera exprimée en pourcentage. Toutefois, lorsque la quantité d'un ingrédient ou la quantité totale de tous les ingrédients déclarée sur l'étiquette sera supérieure à 100 %, le pourcentage sera remplacé par le poids de l'ingrédient ou des ingrédients employés pour préparer 100 g du produit fini.

¹ **Note explicative relative à la catégorie d'ingrédients** : Aux fins de la déclaration quantitative des ingrédients, catégorie d'ingrédients désigne le terme générique qui correspond au nom de catégorie d'un ingrédient et (ou) à tout terme usuel similaire qui se rapporte au nom d'un ingrédient.

**PROJET D'AMENDEMENT À LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES
ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES**

**(PROJET DE RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTIQUETAGE DES ALIMENTS OBTENUS AU MOYEN DE
CERTAINES TECHNIQUES DE GENIE GENETIQUE / MODIFICATION GENETIQUE)**

**DEFINITIONS
(À l'étape 7 de la Procédure)**

Section 2. Définitions²

Aux fins de la Norme générale :

«**Aliments et ingrédients alimentaires obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique** » désigne des aliments et des ingrédients alimentaires composés d'organismes génétiquement modifiés / issus du génie génétique obtenus à partir des techniques de la biotechnologie moderne ou en contenant, ou des aliments et des ingrédients alimentaires obtenus à partir de tels organismes, mais n'en contenant pas.

« **Organisme** » désigne toute entité biologique capable de réplication, de reproduction ou de transfert de matériel génétique.

« **Organisme génétiquement modifié / issu du génie génétique** » désigne un organisme dont le matériel génétique a été modifié au moyen des techniques de la biotechnologie moderne d'une manière qui ne se produit pas naturellement par multiplication et / ou recombinaison naturelle.

« **Biotechnologie moderne** » s'entend :

- a. de l'application de techniques³ *in vitro* aux acides nucléiques, y compris la recombinaison de l'acide désoxyribonucléique (ADN) et l'introduction directe d'acides nucléiques dans des cellules ou organites, ou
- b. de la fusion cellulaire⁴, au delà de la famille taxonomique

qui permettent de surmonter les obstacles naturels liés à la physiologie, à la reproduction ou à la recombinaison et qui ne sont pas des techniques employées en reproduction et sélection conventionnelles.

² **La terminologie employée dans la présente section (Définitions) ne devrait pas déterminer la terminologie qu'il convient d'adopter sur les étiquettes des aliments.**

³ Ces techniques comprennent, entre autres : les techniques de recombinaison de l'ADN faisant appel à des systèmes vecteur et les techniques impliquant l'introduction directe dans un organisme de matériels héréditaires, préparés à l'extérieur de ce dernier, par ex. la micro-injection, la macro-injection, la chimioporation, l'électroporation, la micro-encapsulation et la fusion par liposome.

⁴ Les techniques de fusion cellulaire (y compris la fusion de protoplastes) ou d'hybridation qui permettent de surmonter les obstacles naturels liés à la physiologie, à la reproduction ou à la recombinaison lorsque les cellules ou protoplastes donneurs n'appartiennent pas à la même famille taxonomique.

AVANT-PROJET D'AMENDEMENT AUX DIRECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS BIOLOGIQUES : AVANT-PROJET D'ANNEXE 2 RÉVISÉE – SUBSTANCES AUTORISÉES**(À l'étape 3 de la procédure)****ANNEXE 2****SUBSTANCES AUTORISÉES POUR LA PRODUCTION D'ALIMENTS BIOLOGIQUES****TABLEAU 1 : SUBSTANCES DESTINÉES À LA FERTILISATION ET À L'AMÉLIORATION DU SOL**

Substance	Description; composition exigée; conditions d'emploi
[Nitrate de sodium naturel]	[texte à rédiger]